

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement Supérieur, de la Formation des
Cadres et de la Recherche Scientifique
(MENESFCRS)



**Pour un nouveau souffle de la réforme de
l'Éducation- Formation**

**État des lieux problématique « Éducation Formation
/ Emploi »**

Mai 2008

Strictement confidentiel

1 **Présentation de la problématique « Education – Formation / Emploi »**

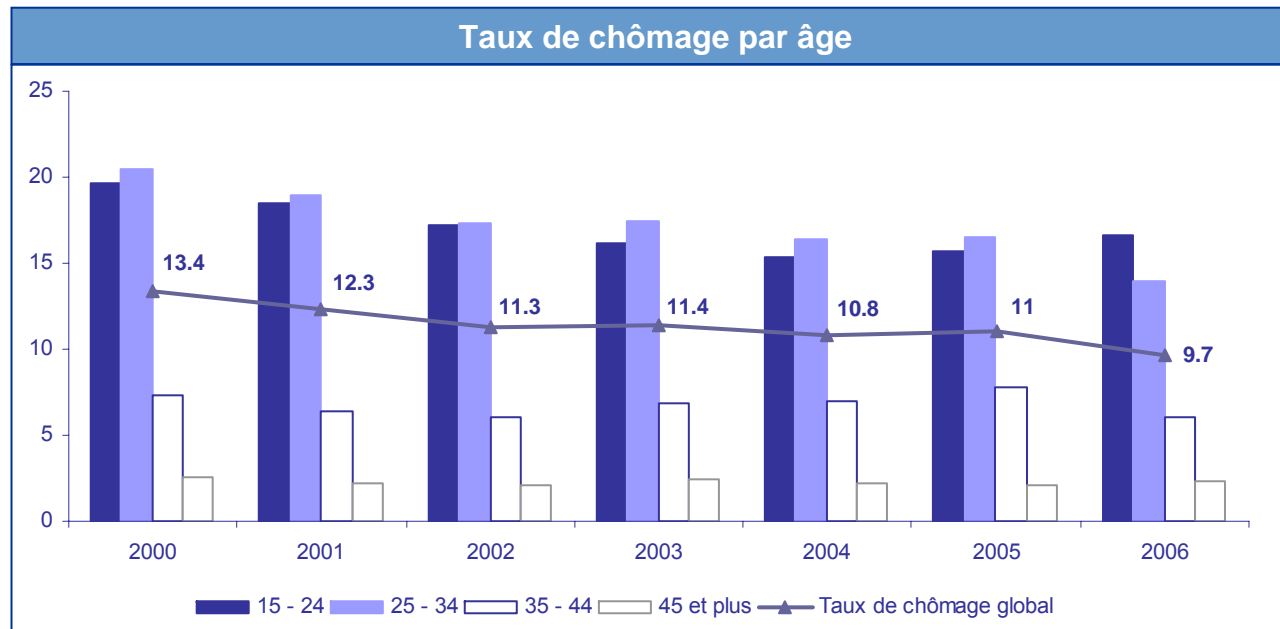
2 État des lieux par projet

Problématique 4 : Éducation – Formation / Emploi

Aujourd'hui, le chômage au Maroc touche davantage les jeunes entre 15-34 ans. version définitive -

Description de la
problématique

Liste des projets



Source : Haut Commissariat au plan (HCP)

- **Le taux de chômage au Maroc a connu une baisse significative au cours des dernières années :**
 - Il est passé de 13,4% en 2000 à 9,7% en 2006, soit une baisse de 28%
- **Malgré la baisse du taux de chômage, les jeunes restent plus touchés que leurs aînés :**
 - Les tranches d'âge 15-24 ans et 25-34 ans affichent le taux de chômage le plus élevé (respectivement 16,6% et 14% en 2006)
 - ...soit environ 2 fois la moyenne nationale

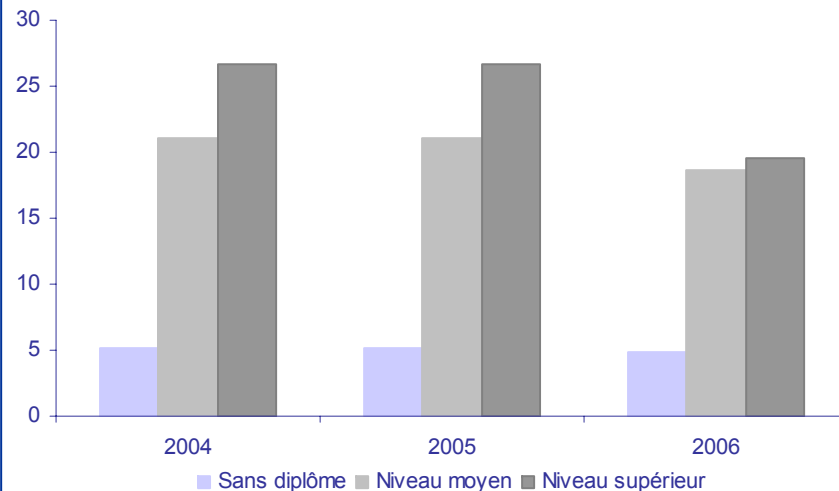
Problématique 4 : Éducation – Formation / Emploi

...et plus particulièrement les personnes issues de l'enseignement supérieur... - Version définitive -

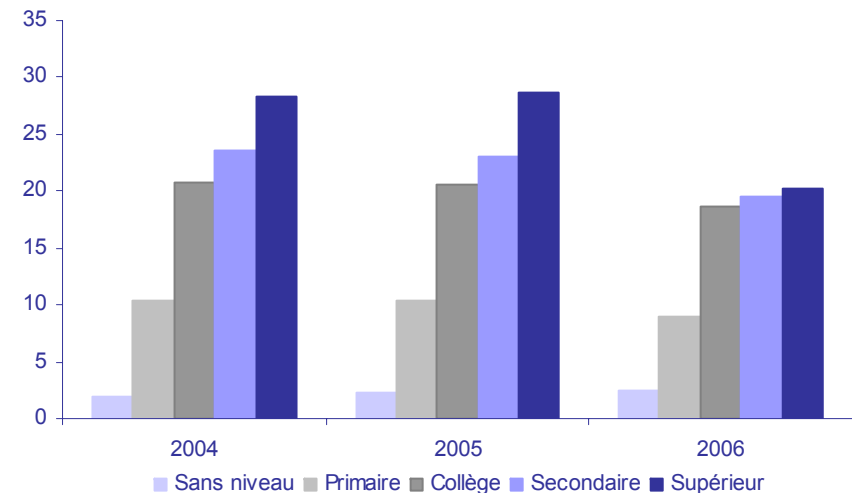
Description de la
problématique

Liste des projets

Taux de chômage selon le diplôme *



Taux de chômage selon le niveau scolaire



Source : Haut Commissariat au plan (HCP)

■ Le taux de chômage concerne davantage les personnes qualifiées....

- Les personnes ayant une formation (Baccalauréat, diplômes de cadres moyens et diplômes de l'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts) sont plus affectées par le chômage que les personnes sans diplômes (19,5% contre 4,8% en 2006)

■ ...et plus spécifiquement les diplômés de l'enseignement supérieur dont le taux de chômage est le plus élevé

- Il se situe à 20,2% en 2006 contre 2,4% pour les sans niveau

* Niveau moyen : Certificats de l'enseignement fondamental, diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle

* Niveau supérieur : Baccalauréat, diplômes de cadres moyens et diplômes de l'enseignement supérieur (universités, établissements de l'enseignement supérieur ne relevant pas des universités et l'enseignement supérieur privé).



Problématique 4 : Éducation – Formation / Emploi

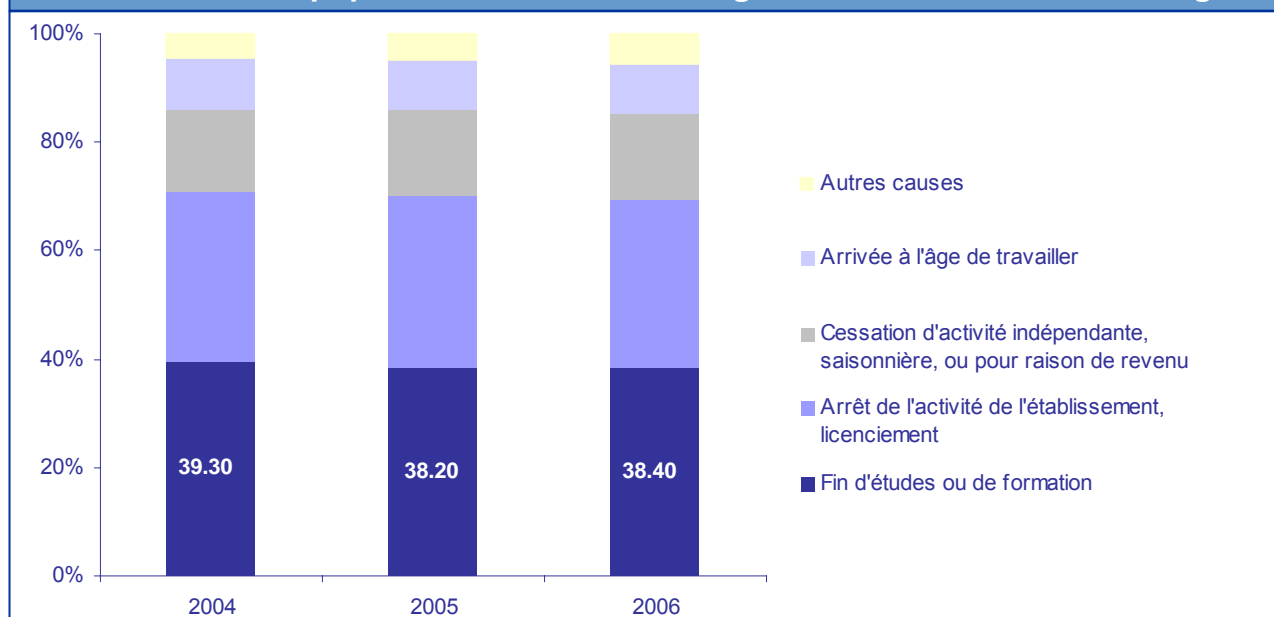
... et celles accédant au marché de l'emploi pour la première fois

- Version définitive -

Description de la
problématique

Liste des projets

Structure de la population active au chômage selon les causes du chômage



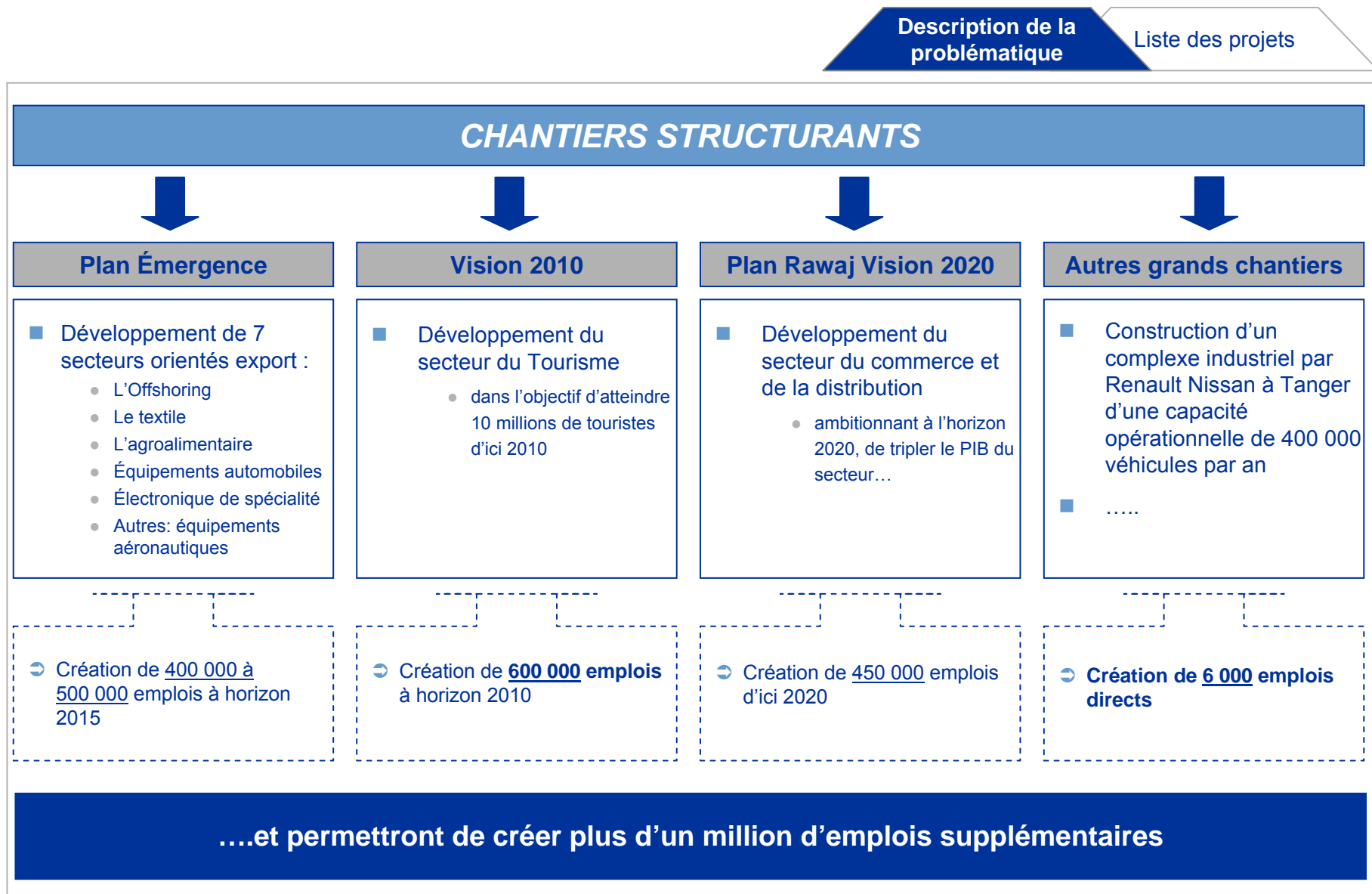
Source : Haut Commissariat au plan (HCP)

- **La proportion des diplômés primo demandeurs d'emploi dans la population active au chômage est la plus élevée :**
 - Ils représentent plus de 35% demandeurs d'emploi suivis par les personnes ayant subi un licenciement ou un arrêt de l'activité de l'établissement
- **Les jeunes diplômés rencontrent alors plus de difficultés à accéder au premier emploi**



Problématique 4 : Éducation – Formation / Emploi

Par ailleurs, des chantiers structurants ont été lancés pour promouvoir la croissance... - version définitive -



Problématique 4 : Éducation – Formation / Emploi

...et qui requièrent des ressources humaines qualifiées, comme notamment

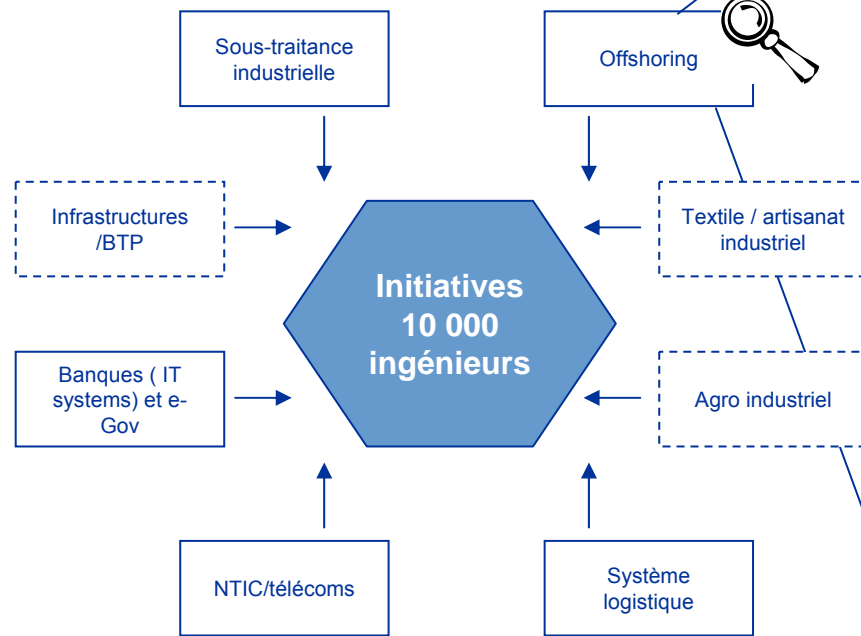
- Version définitive -

Liste non exhaustive

Description de la problématique

Liste des projets

■ Un besoin de 10 000 ingénieurs a été quantifié, découlant du Plan Émergence et de la croissance de l'économie marocaine :



□ Besoins intenses en ingénieurs

■ Pour l'Offshoring, le besoin annuel en ressources humaines a été estimé entre 18 000 et 24 000, avec les qualifications suivantes :

		Besoins annuels estimés
Bac +5	Management	100 -150 managers
	Ingénieurs	1000 à 1 500 managers
Bac +2 – Bac +4	Techniciens	2000 à 2 500 techniciens
	Administratifs I	10~13 00à administratifs
Bac +2	Administratifs II	~5 000 à 7 000 opérateurs

Source : Offshoring Maroc 2010, Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies

D'une manière générale, les besoins formulés par les différents secteurs concernent essentiellement les filières professionnalisantes formant des techniciens (Bac+2) et des cadres (Bac+4)



STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Problématique 4 : Éducation – Formation / Emploi

Une inadéquation entre les diplômés formés et les besoins de l'économie semble exister ...

- version définitive -

Description de la
problématique

Liste des projets

...sur la base des constats formulés ci-dessus et synthétisés ci-après

Constats concernant le chômage au Maroc

- **Les jeunes « 15-34 » sont les plus touchés par le chômage, avec ou sans diplôme :**
 - Plus de 800 000 jeunes âgés de 15 à 34 ans étaient au chômage au 2^{ème} trimestre 2007
- **Le chômage concerne davantage les personnes qualifiées et plus particulièrement les diplômés de l'enseignement supérieur :**
 - Plus de 200 000 diplômés de l'enseignement supérieur étaient au chômage au 2^{ème} trimestre 2007
- **Les jeunes diplômés ont plus de difficultés à accéder à un emploi que les autres catégories de la population**
 - Plus de 400 000 des personnes sont au chômage à la fin de leurs études ou formation



Un chômage endémique touchant davantage les diplômés de l'enseignement supérieur et les jeunes diplômés

Constats concernant les besoins en RH

- **Des créations d'emplois supplémentaires sont prévues dans le cadre des différents chantiers structurants lancés par le Maroc**
 - Plus d'un million d'emplois seront créés à horizon 2020
- **Les perspectives d'emploi sont globalement bonnes dans :**
 - les filières fonctionnelles (services clients, comptabilité, RH...)
 - les filières dites sectorielles (banque, assurance),
 - et les filières des technologies de l'information (gestion d'application, etc.).
- **Des besoins précis en ressources humaines (RH) ont été identifiés par les secteurs porteurs, découlant des différents programmes ou des besoins de l'économie, avec des qualifications définies...**
 - ...concernant essentiellement les filières professionnalisantes formant des techniciens et des cadres qualifiés prêts à l'emploi



Des besoins en ressources humaines qualifiées avec des compétences définies à former pour accompagner la croissance économique



Problématique 4 : Éducation – Formation / Emploi

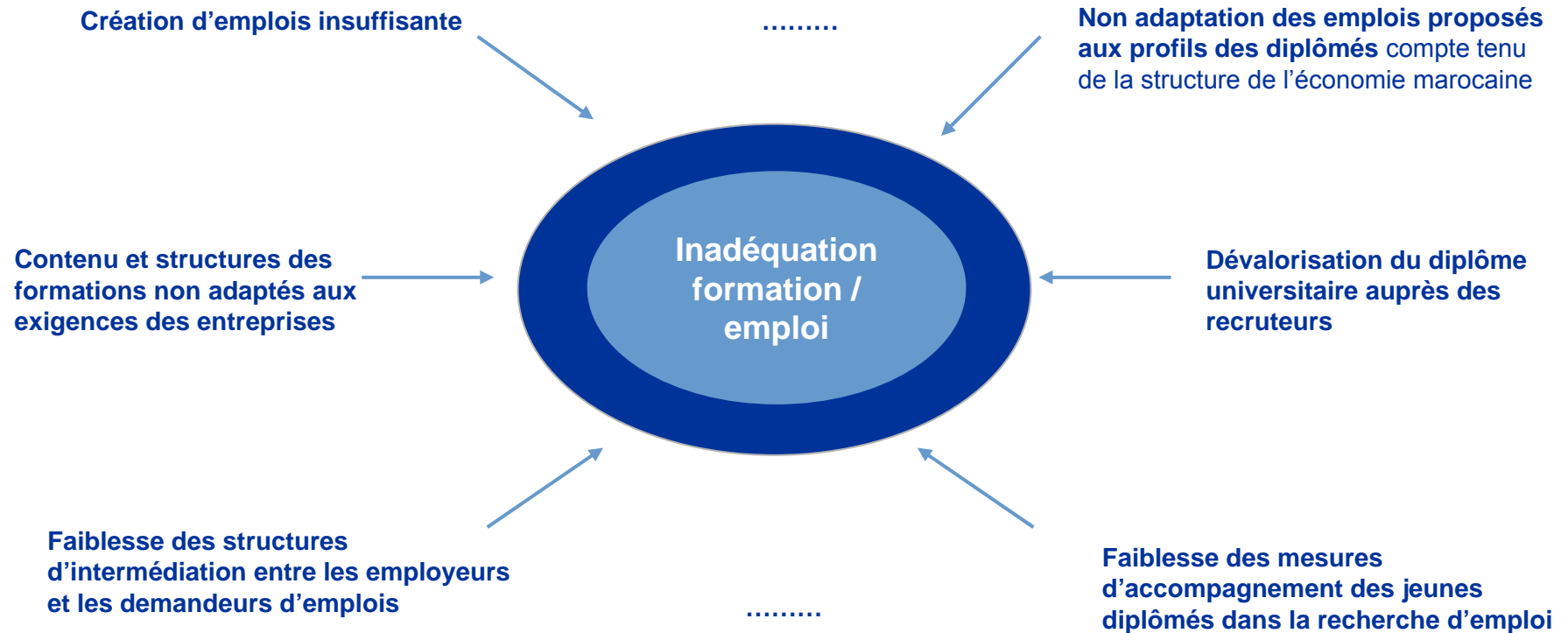
...et qui pourrait être expliquée par une multitude de facteurs

- Version définitive -

Description de la
problématique

Liste des projets

A titre d'exemple, on peut citer les facteurs suivants



Comment alors orienter les formations de l'enseignement supérieur pour adapter les diplômés formés aux besoins de l'économie marocaine et améliorer leur employabilité ?



Problématique 4 : Éducation – Formation / Emploi

Pour résoudre cette problématique, 5 thèmes seront abordés

- Version définitive -

Description de la
problématique

Liste des projets

	Libellé	Thèmes
Projet 4.1	■ Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché	<ul style="list-style-type: none">4.1.1. Mise en place de filières de formation « nouvelle génération »4.1.2. Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante (licence professionnelle, BEP, BTS, DUT...)4.1.3. Création d'un observatoire des besoins en qualification par métier (vision prospective)4.1.4. Développement de l'offre de formation professionnelle (apprentissage, formation alternée et continue)4.1.5. Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur4.1.6. Réflexion sur l'architecture des diplômes délivrés par l'enseignement supérieur
Projet 4.2	■ Promotion de la recherche scientifique	<ul style="list-style-type: none">4.2.1. Renforcement et valorisation de la recherche



1 Présentation de la problématique « Education – Formation / Emploi »

2 État des lieux par projet

2.1 Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

2.2 Promotion de la recherche scientifique

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

Projet	– Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché		
Problématique	– Éducation – Formation / Emploi	Interdépendances / autres projets	– Libellé
Coordinateur	– XXX	Équipe projet	– XXX

Thèmes associés

4.1.1. Mise en place de filières de formation « nouvelle génération »

4.1.2 Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante

4.1.3 Création d'un observatoire des besoins en qualification par métier (vision prospective)

4.1.4 Développement d'une offre de formation professionnelle

4.1.5 Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

4.1.6 Réflexion sur l'architecture des diplômes délivrés par l'enseignement supérieur



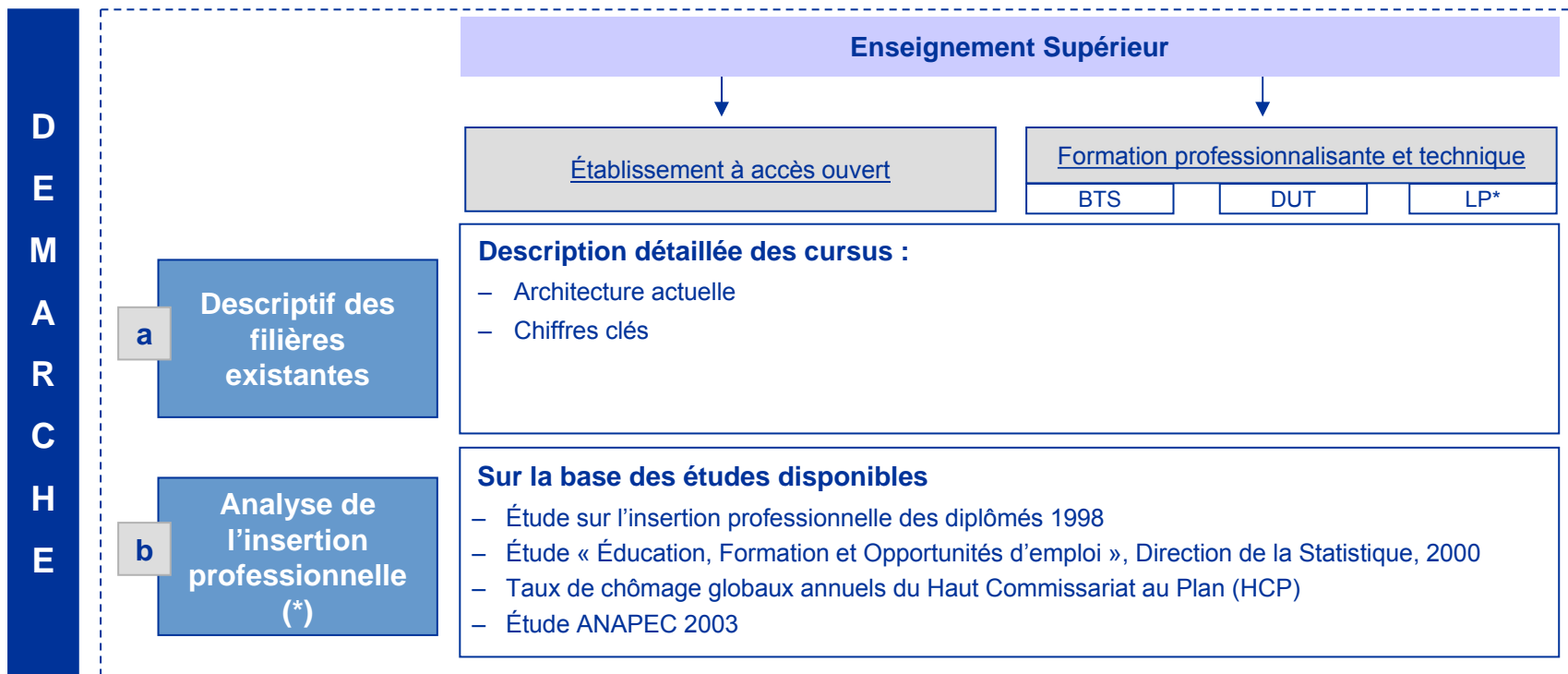
Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Pour comprendre les raisons justifiant la non adéquation des formations aux besoins du marché du travail, la démarche suivante a été adoptée



LP : Licence professionnelle

(*) Compte tenu de l'absence de suivi de l'insertion professionnelle des lauréats, nous nous baserons sur les études disponibles qui ont été menées, en 1998 et 2000 et les statistiques globales du chômage tenues par le HCP. Le niveau de détail de ces études ne permet pas d'effectuer une analyse fine de l'adéquation des formations au marché du travail



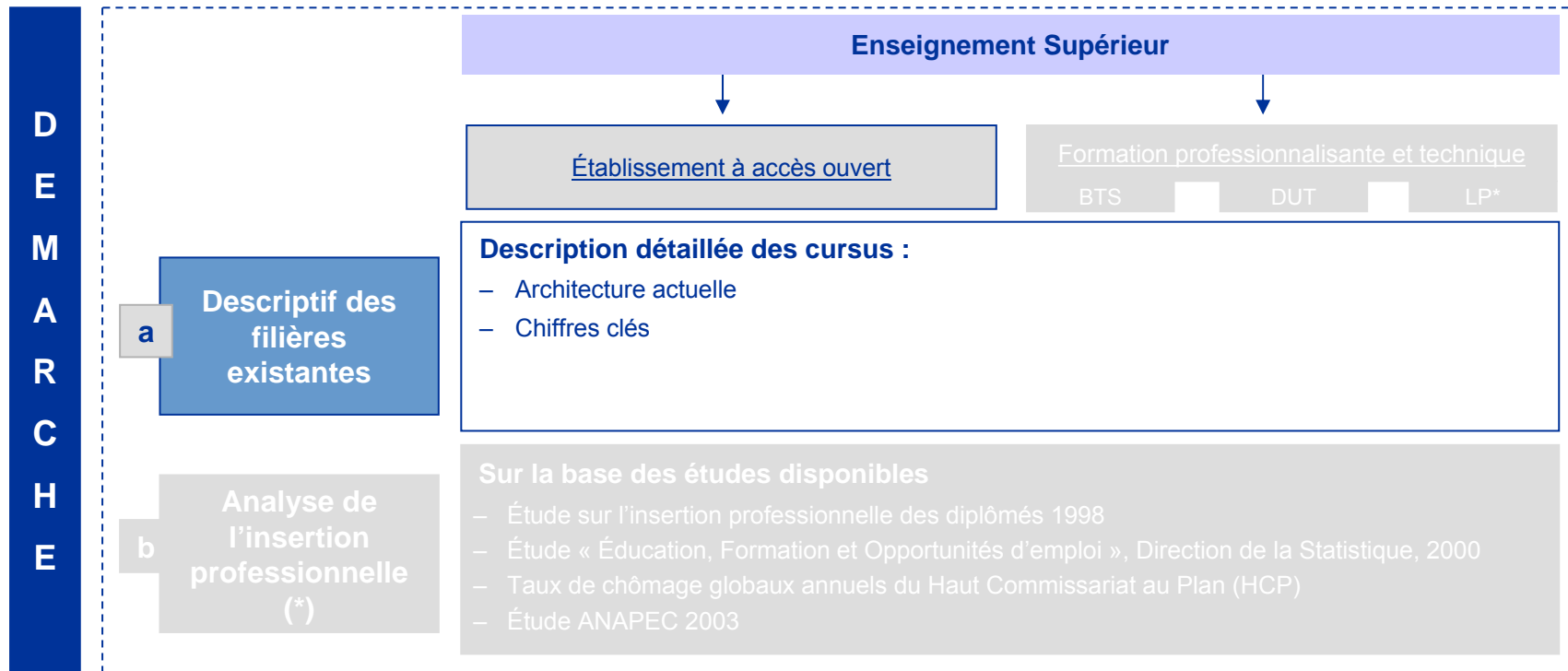
Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Pour comprendre les raisons justifiant la non adéquation des formations aux besoins du marché du travail, la démarche suivante a été adoptée



LP : Licence professionnelle

(*) Compte tenu de l'absence de suivi de l'insertion professionnelle des lauréats, nous nous baserons sur les études disponibles qui ont été menées, en 1998 et 2000 et les statistiques globales du chômage tenues par le HCP. Le niveau de détail de ces études ne permet pas d'effectuer une analyse fine de l'adéquation des formations au marché du travail



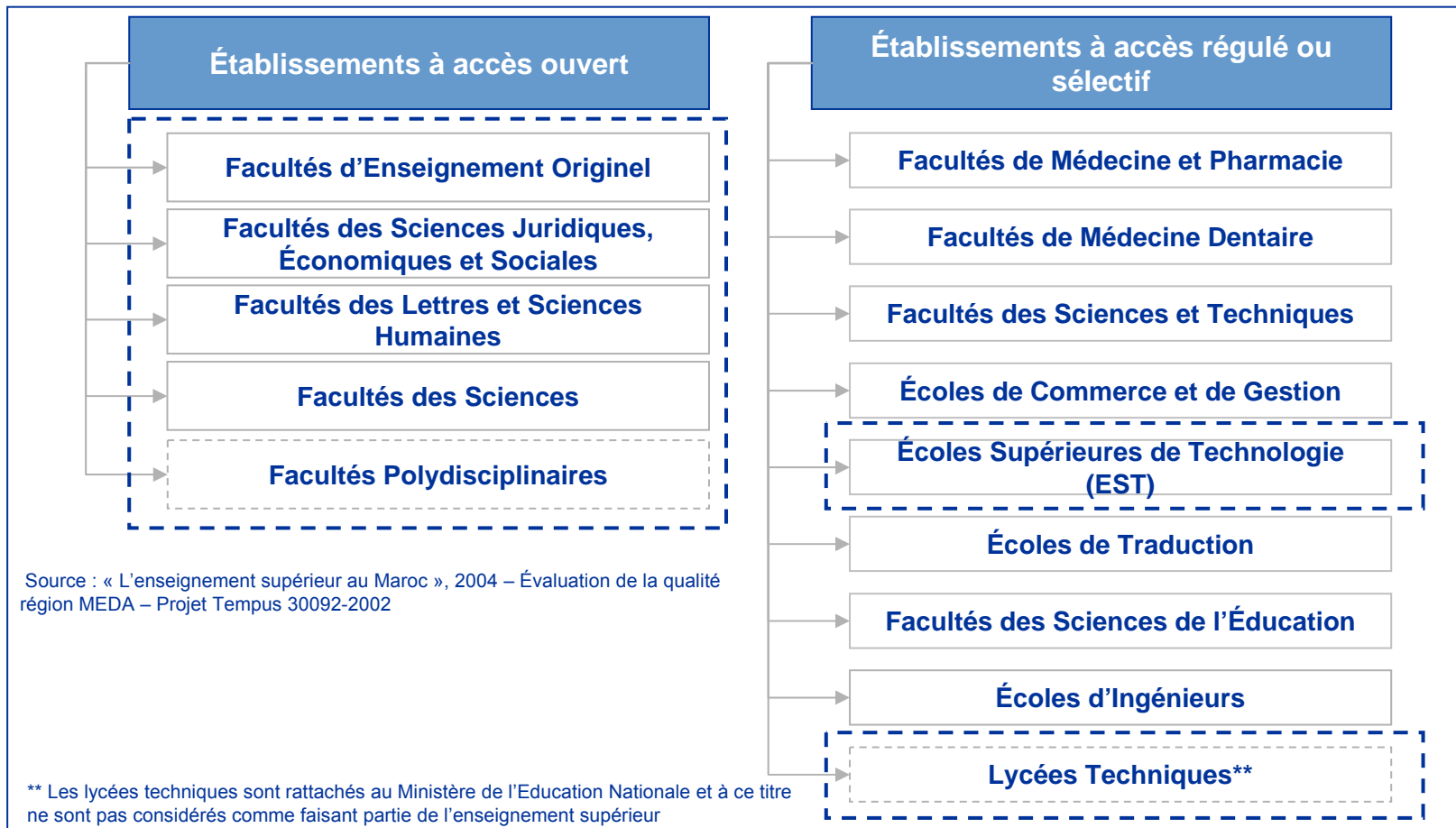
Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

L'enseignement supérieur est structuré comme suit...



Nous focaliserons notre analyse essentiellement sur les établissements à accès ouvert et sur les filières techniques et professionnalisantes dispensées par les EST et les Lycées Techniques



État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Les objectifs suivants ont été fixés par la Charte pour l'enseignement supérieur, ...

Filières à accès ouvert

■ Art 78 de la Charte : Refonte de la structure

- Regroupement des différentes composantes des dispositifs d'enseignement post-Baccalauréat
- Autonomie des Universités
- Optimisation des infrastructures
- Création de passerelles entre la formation pédagogique, la formation technique et professionnelle supérieure, et les formations universitaires
- Harmonisation des cycles et des diplômes

■ Art 81 à 85 de la Charte : Réforme du cursus universitaire

- Un premier cycle de cinq semestres comportant :
 - Une option débouchant sur la vie active : Diplôme d'Enseignement Universitaire Professionnel (DEUP)
 - Une option permettant de poursuivre les études supérieures : Diplôme d'Enseignement Universitaire Général (DEUG)
- Un deuxième cycle de cinq semestres (Maîtrise)
- Un cycle d'études doctorales

■ Art 30 de la Charte : Orientation

- 2/3 de l'effectif total de l'enseignement supérieur dans les filières techniques, scientifiques et professionnelles

Formations techniques et professionnalisantes

■ Art 30 de la Charte : Orientation

- Orientation plus active vers les branches techniques

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

...ont donné lieu aux réalisations suivantes...

Filières à accès ouvert

Formations techniques et professionnalisantes

■ Réforme LMD (Licence – Master – Doctorat)*

- **2003-2004** : Démarrage du processus de réforme pour toutes les Licences Fondamentales et certaines Licences Professionnelles
 - Au terme de la réforme, le 1^{er} et 2^{ème} cycle comportent respectivement 6 semestres et 4 semestres
- **2006-2007** : - Lancement du processus pour les Masters
 - Evaluation et accréditation des Licences lancées en 2003

■ Projet ARESM (Aide à la Réforme de l'Enseignement Supérieur Marocain)**

- Projet maroco-français du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) visant à accompagner le processus d'autonomisation des universités et à adapter les filières aux besoins socio-économiques marocains. Ce projet a permis l'installation de filières novatrices :
 - Licences professionnelles : Tourisme, Génie Électrique et Réseaux, Management, Banque et Finance, Comptabilité...
 - Masters spécialisés : Finance, Sciences de la Vie, Réseaux et Systèmes...

■ BTS

- Croissance de 145% du nombre d'inscrits en BTS entre 2001 et 2007.

■ DUT

- Croissance d'environ 35% du nombre d'inscrits en DUT entre 2001 et 2006

■ Licence Professionnelle

- Ouverture des premières licences professionnelles en 2005-2006 : 961 inscrits pour l'année 2006-2007



État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

...et permis de dresser le bilan ci-dessous

Filières à accès ouvert

■ Réforme LMD

- Les objectifs de la Charte ont été réalisés pour partie (Licences et Masters), l'autre étant en cours de réalisation (Études doctorales).

■ Les passerelles entre la formation pédagogique, la formation technique et professionnelle supérieure, et les formations universitaires

- Les objectifs en matière de passerelles n'ont pas encore été atteints : les connexions systématiques n'ont pas encore été mises en place

■ Adéquation Formation / Emploi

- Toutefois, une réflexion reste à mener concernant l'adéquation de l'enseignement dispensé par les filières à accès ouvert et le marché de l'emploi
- Facteur bloquant, il n'existe pas d'étude réalisée dans ce domaine : d'où le peu de statistiques relatives à l'insertion professionnelle des lauréats.

Formations techniques et professionnalisantes

■ Orientation

- Des formations dans une phase croissante, en conformité avec les objectifs fixés par la Charte, mais limitées par des capacités d'accueil insuffisantes

Quelles sont les caractéristiques de l'enseignement supérieur au Maroc et plus particulièrement les établissements à accès ouvert et les formations professionnalisantes et techniques ?

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Accès ouvert

Les établissements à accès ouverts proposent 4 domaines d'enseignement ...

	Sciences Juridiques, Économiques et Sociales	Lettres et Sciences Humaines	Sciences	Enseignement Originel
Droit Arabe	<ul style="list-style-type: none"> – Études juridiques et politiques – Droit privé – Droit public – Administration interne – Relations Internationales – Sciences politiques 	<ul style="list-style-type: none"> – Études Islamiques – Études de langues (Arabe, Anglais, Espagnol, Allemand, Italien) – Histoire et civilisation – Histoire – Géographie – Philosophie – Psychologie – Sociologie 	<ul style="list-style-type: none"> – Mathématiques – Mathématiques et Informatique – Sciences de la matière physique – Sciences de la matière chimie – Sciences de la terre et de l'univers – Sciences de la vie 	<ul style="list-style-type: none"> – Al Charia (Fès et Agadir) – Al logha al arabia – Ossol ad-dine
Droit Français	<ul style="list-style-type: none"> – Études juridiques et politiques – Droit privé – Droit public – Administration interne – Relations Internationales – Sciences politiques 			
Économie	<ul style="list-style-type: none"> – Sciences économiques et gestion – Sciences économiques – PME – Gestion bancaire – Économie de l'entreprise – Gestion – Économétrie – Analyse économique 			

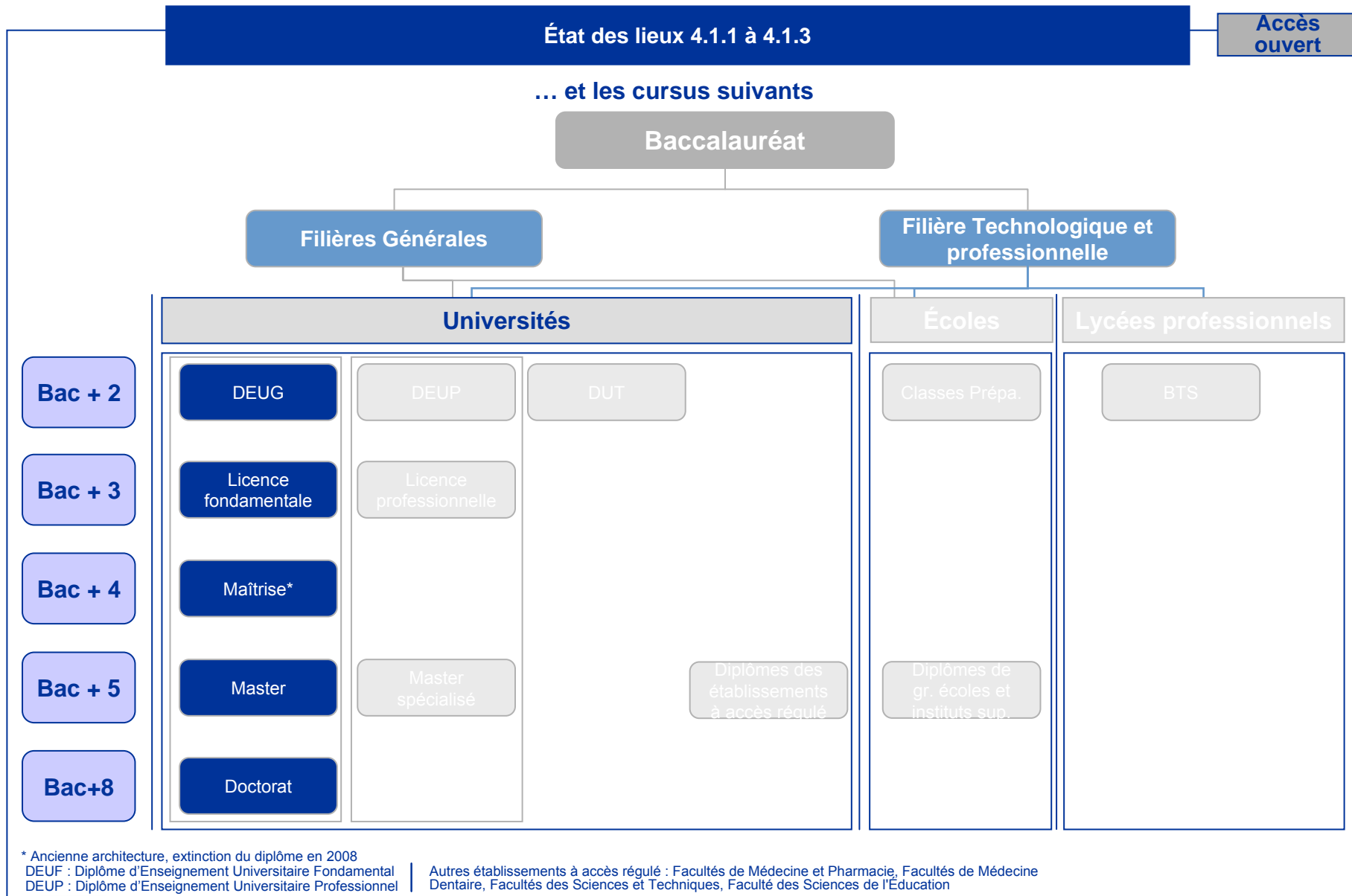
■ Chaque domaine propose un nombre important de filières et de sous-filières (jusqu'à 20 pour les Sciences juridiques, économiques et sociales), pouvant parfois avoir les mêmes objectifs



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

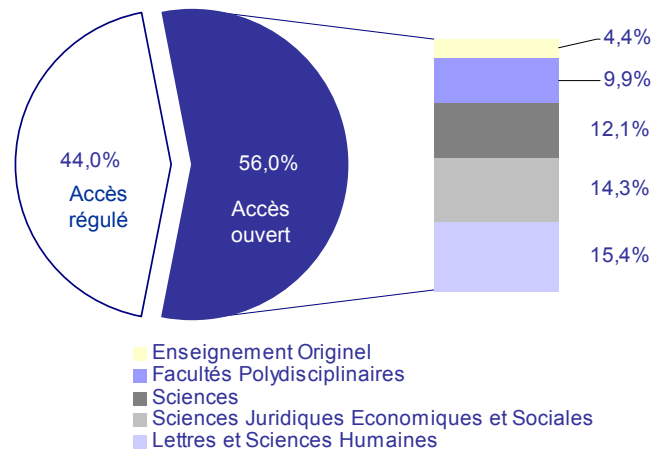
- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Accès ouvert

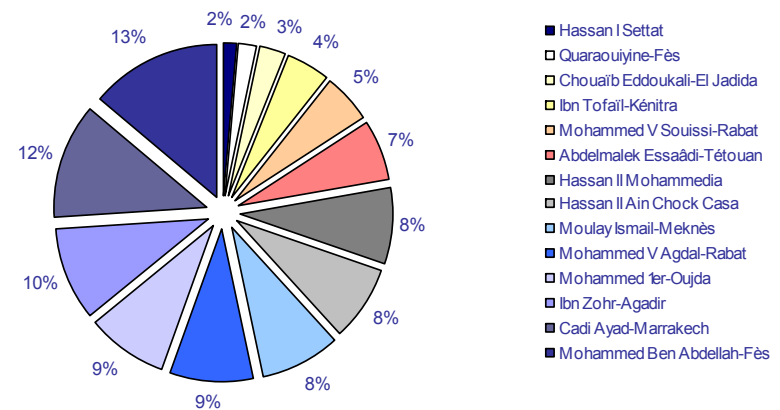
Il existe 51 établissements à accès ouvert en 2007, localisés au sein des 14* universités marocaines...

Nombre d'établissements en 2007



Statistiques universitaires

Répartition de l'effectif par université 2007



Statistiques universitaires

■ Les établissements à accès ouvert se décomposent comme suit :

- 14 Facultés de Lettres et de Sciences Humaines
- 13 Facultés de Sciences Juridiques, Économiques et Sociales
- 11 Facultés de Sciences
- 4 Facultés d'Enseignement Originel
- 9 Facultés Polydisciplinaires

■ Les effectifs les plus importants se trouvent dans les universités de :

- Hassan II de Casablanca avec 16% du total
- Mohammed V de Rabat avec 14% du total
- Mohammed Ben Abdellah de Fès avec 13% du total
- Cadi Ayad de Marrakech avec 12% du total

....et totalisant 56% de l'ensemble des établissements universitaires



* l'université Sultan Moulay Slimane de Beni-Mellal n'est pas comprise dans le spectre de l'étude, car créée en juillet 2007

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

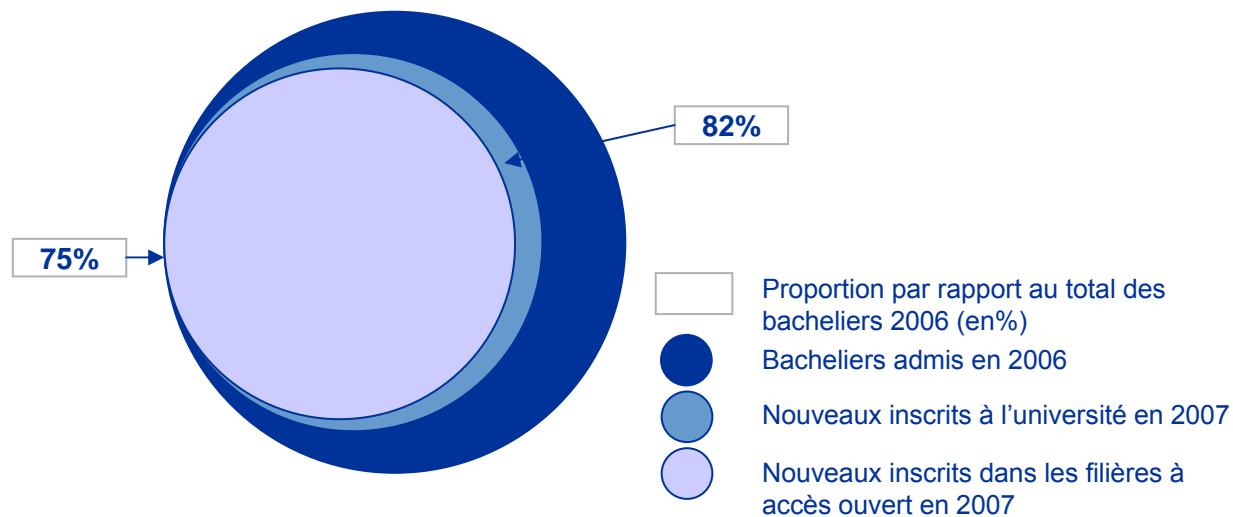
- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Accès ouvert

En 2007, 77 105 bacheliers se sont inscrits dans les filières à accès ouvert ...

% de nouveaux inscrits dans les filières à accès ouvert



Source : MENESFCRS

...soit 75% du total des bacheliers admis



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

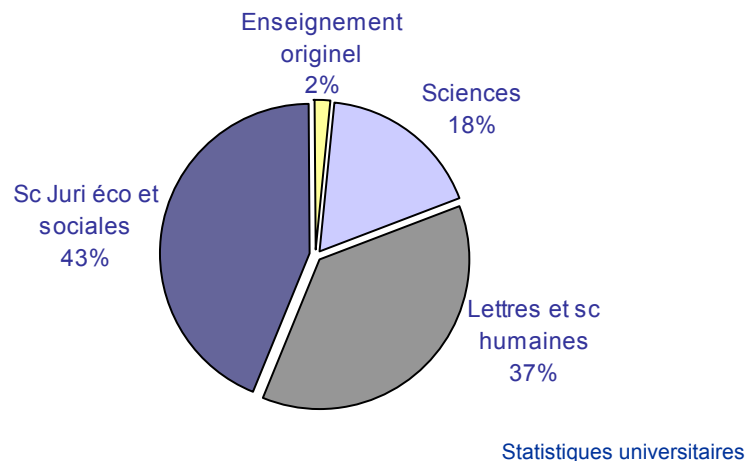
- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

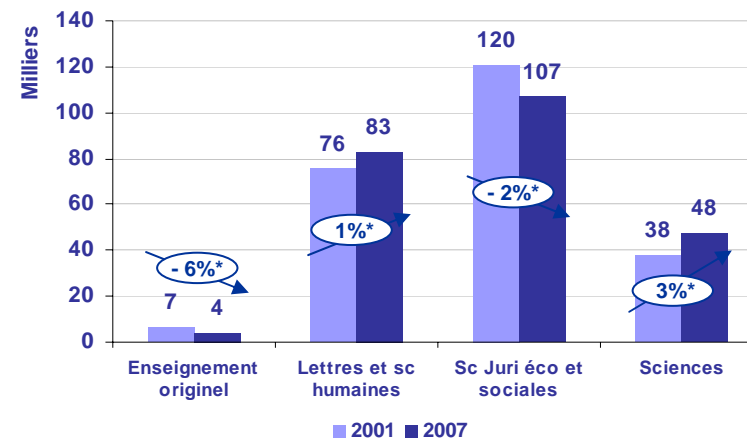
Accès ouvert

En 2007, 241 710 étudiants (tous cycles confondus) ont été accueillis au sein des établissements à accès ouvert ...

Effectif des étudiants 2007



Évolution de l'effectif des étudiants 2001-2007



* Taux de Croissance Annuel Moyen (TCAM)

- En 2007, l'effectif des étudiants se présente de la manière suivante :
 - 4 354 étudiants en Enseignement Originel
 - 83 115 étudiants en Lettres et Sciences Humaines
 - 106 702 étudiants en Sciences Juridiques, Économiques et Sociales
 - 47 539 en Sciences

- Concernant l'évolution de l'effectif 2001-2007, on enregistre :
 - une légère croissance de l'effectif en Lettres et Sciences Humaines et en Sciences, respectivement 1% et 3%
 - une légère baisse de l'effectif en Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de 2%
 - Une forte baisse de l'effectif en Enseignement Originel de 6%

...soit près de 89% du total des étudiants du système universitaire



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

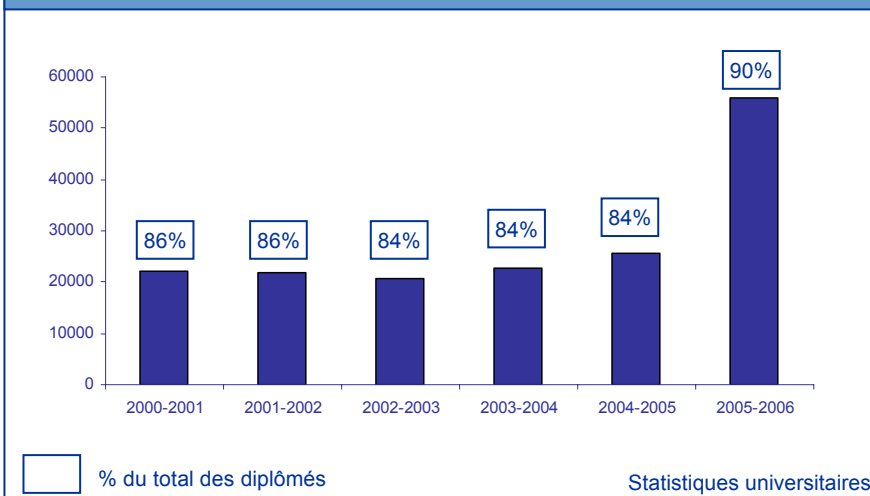
- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

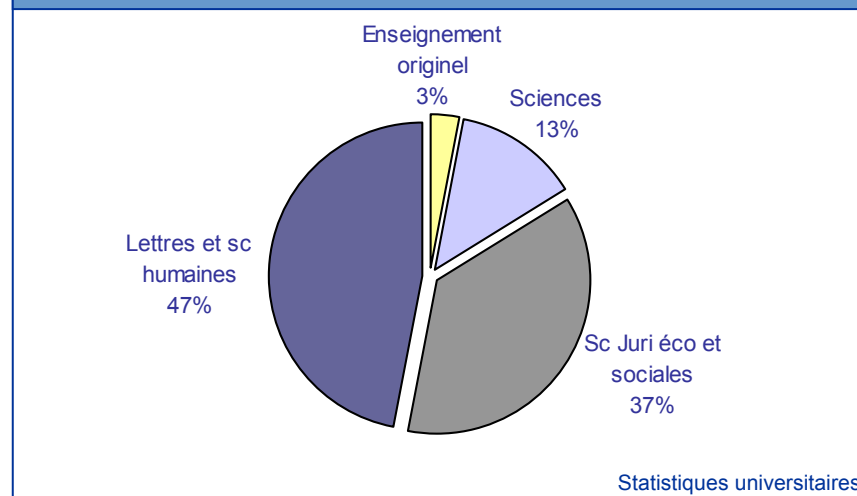
Accès ouvert

Les établissements à accès ouvert ont diplômé 55 889 lauréats en 2006, majoritairement en Lettres, Sciences Humaines, et Sciences Juridiques, Économiques et Sociales...

Évolution du nombre de diplômés 2001-2006



Répartition des diplômés 2006



- **L'année 2006 est inhabituelle**, car additionnant la diplomation de deux promotions, ceux de l'ancien et du nouveau système LMD
- La moyenne des années 2001 à 2005 donne un nombre de **diplômés annuel inférieur à 23 000 étudiants**, et qui représentent **85% du total des diplômés**

- En 2006, la **répartition des lauréats** se présente de la manière suivante :
 - 1 763 en Enseignement Originel
 - 26 243 en Lettres et Sciences Humaines
 - 20 671 en Sciences Juridiques, Économiques et Sociales
 - 7 212 en Sciences

...ce qui représente 90% du total des diplômés



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

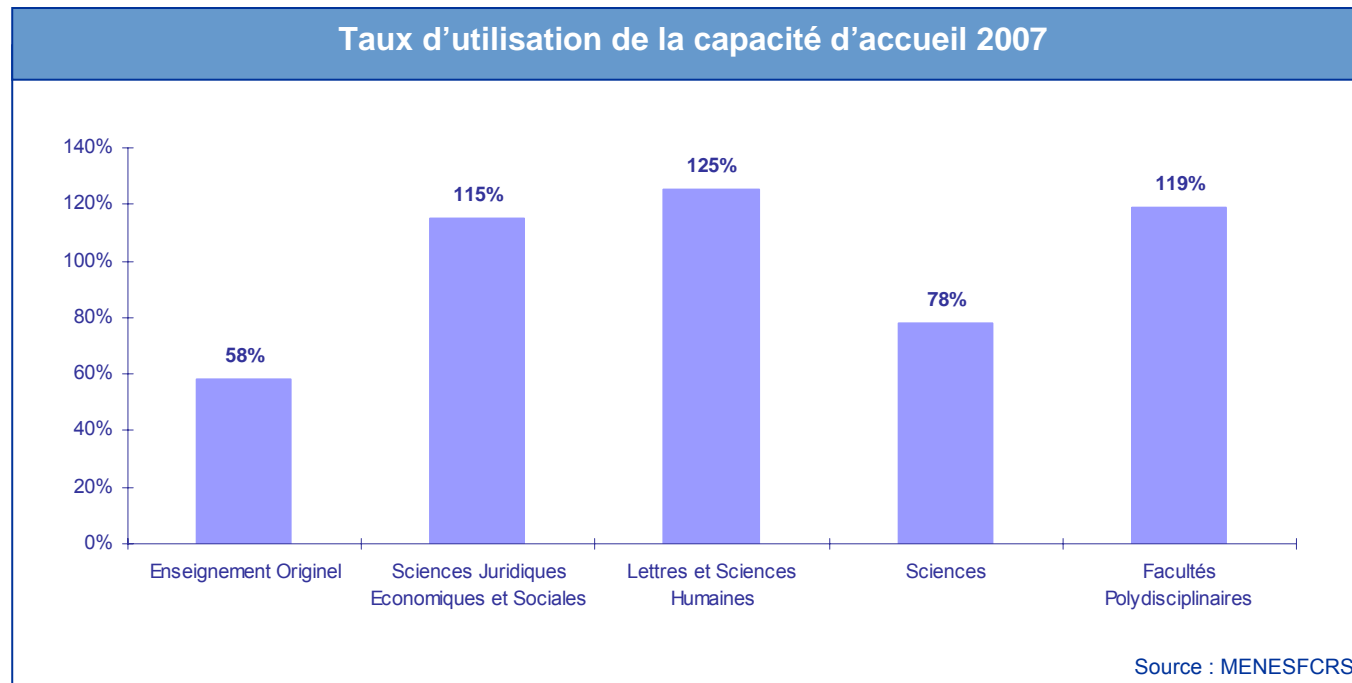
Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Accès ouvert

En comparant la capacité de ces facultés à accès ouvert au nombre d'étudiants inscrits en 2007, un taux de remplissage moyen de 99% est affiché...



...avec un sureffectif pour les Facultés de Lettres et Sciences Humaines (125%), celles de Sciences Juridiques, Économiques et Sociales (115%)



État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Accès
ouvert

Synthèse

- Une forte proportion d'établissements à accès ouvert (56% du total des établissements universitaires)...
- ...qui ont accueilli en moyenne 78% des bacheliers au cours de la période 2001-2007...
- ...ont abrité en moyenne 92% du total des étudiants en université au titre de la même période...
- ...et ont diplômé environ 85% de l'ensemble des diplômés sur la période 2001-2006...
- ...avec un fort taux d'utilisation des établissements :
 - Un taux de remplissage moyen de 99% a été constaté en 2007, avec un maximum de 125% pour les facultés de Lettres et Sciences Humaines

- Développement d'un enseignement de masse : des filières à accès ouvert en sureffectif

Pistes de Réflexion

- Comment redistribuer les effectifs inscrits dans les filières à accès ouvert ?
- Comment adapter au mieux les formations proposées aux besoins du marché ?

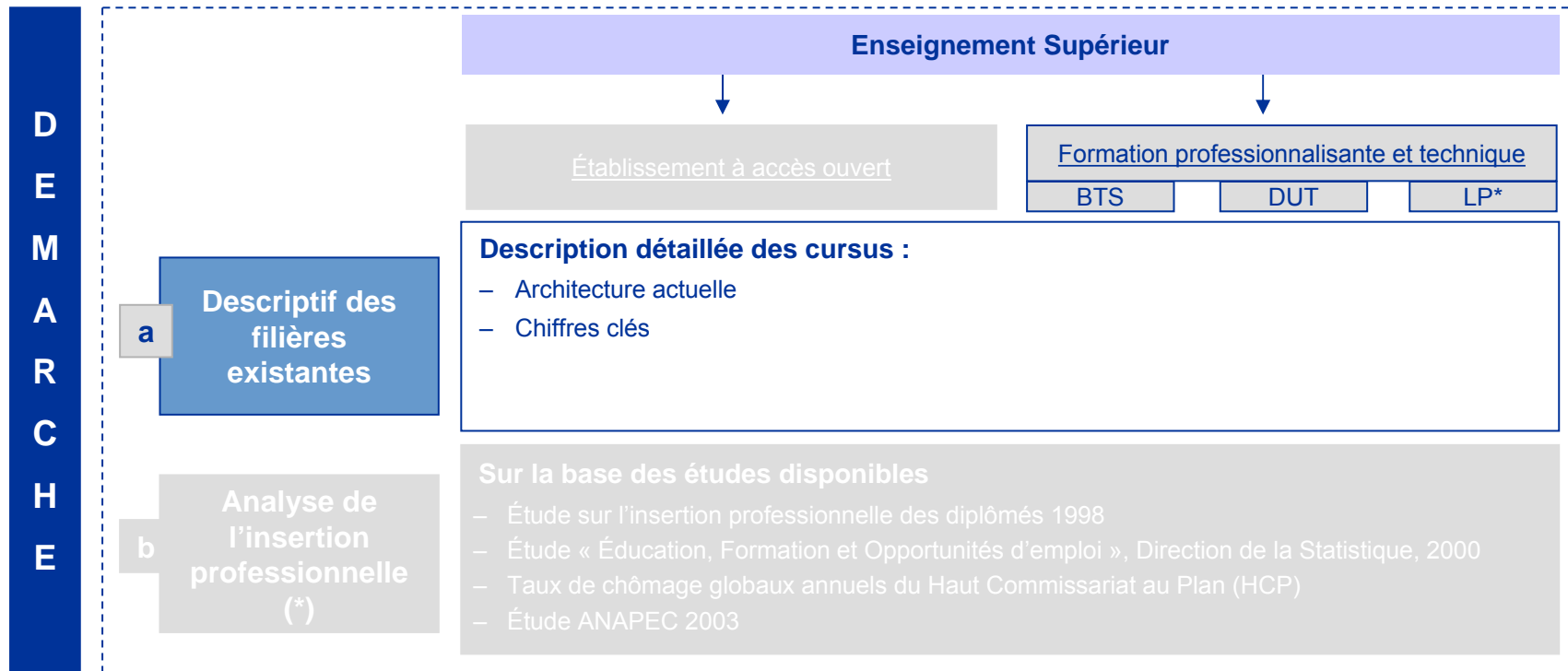
Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Pour comprendre les raisons justifiant la non adéquation des formations aux besoins du marché du travail, la démarche suivante a été adoptée



LP : Licence professionnelle

(*) Compte tenu de l'absence de suivi de l'insertion professionnelle des lauréats, nous nous baserons sur les études disponibles qui ont été menées, en 1998 et 2000 et les statistiques globales du chômage tenues par le HCP. Le niveau de détail de ces études ne permet pas d'effectuer une analyse fine de l'adéquation des formations au marché du travail



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Il existe 3 types de formations professionnalisantes et techniques dispensées par le système éducatif

Structure de la Formation Technique et professionnalisante

Formation Professionnalisante et Technique

	Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)	Licence Professionnelle
Lieu de dispense	Sections de Techniciens Supérieurs des lycées, rattachées au Ministère de l'Éducation Nationale	Principalement les Écoles Supérieures de Technologie (EST) mais également certains établissements à accès régulé (FST, ENSAM...)	Universités
Baccalauréat demandé	Série Technologique	Tous	Série Scientifique et Technologique
Domaines	Gestion, services, industries, systèmes d'information...	Spécialités industrielles, techniques de management...	Gestion, NTIC, tourisme, sciences...
Durée	2 ans	2 ans	3 ans
Débouchés	Vie active ou poursuite des études (option non formalisée)	Vie active ou poursuite des études en Licence professionnelle	Vie active ou poursuite des études en Master spécialisé



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

BTS

Le Brevet de Technicien supérieur (BTS) ouvert uniquement aux lauréats du Baccalauréat technologique est dispensé au sein de 27 lycées techniques et comporte 24 filières

Filières de BTS

Il existe 4 filières de Baccalauréat Technologique...

Tronc Commun
Technologique

- Baccalauréat Sciences et Technologie Électrique
- Baccalauréat Sciences & Technologie Mécanique
- Baccalauréat Arts Appliqués
- Baccalauréat Sciences Économiques
- Baccalauréat Sciences de Gestion - Comptabilité

...donnant accès à 24 filières de BTS

Gestion	<ul style="list-style-type: none"> Comptabilité et Gestion (CG) Technico-commercial (TC) Techniques Administratives (TA) Animation Commerciale (AC) Gestion des PMI et PME (PME et PMI)
Industries	<ul style="list-style-type: none"> Conception du Produit Industriel (CPI) Électronique industrielle (EQIND) Mouliste (ML) Maintenance Industrielle (MIND) Productique (PRO) Métiers Plastiques et Composites (MPC) Énergétique (ENG) Maintenance Électronique (MTEQ) Electrotechnique (ELT)
Services	<ul style="list-style-type: none"> Audiovisuel (AUD) Bâtiment (BT) Maintenance Auto (MA) Tourisme et Loisirs (T&L) Arts et Industries Graphiques (AIG)
Systèmes d'information	<ul style="list-style-type: none"> Maintenance du Matériel Informatique et Réseaux (MAIR) Electromécanique et Systèmes Automatisés (ESA) Réseaux et Télécoms (R&T) Génie Informatique (GI) Informatique et NTIC (INTIC)

Il s'agit principalement de filières orientées métiers



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

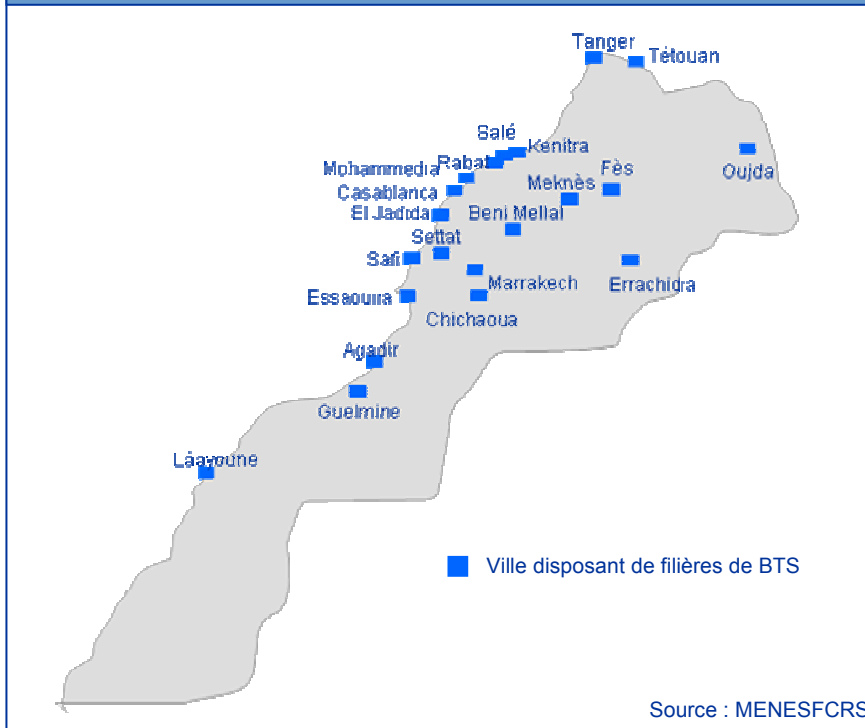
- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

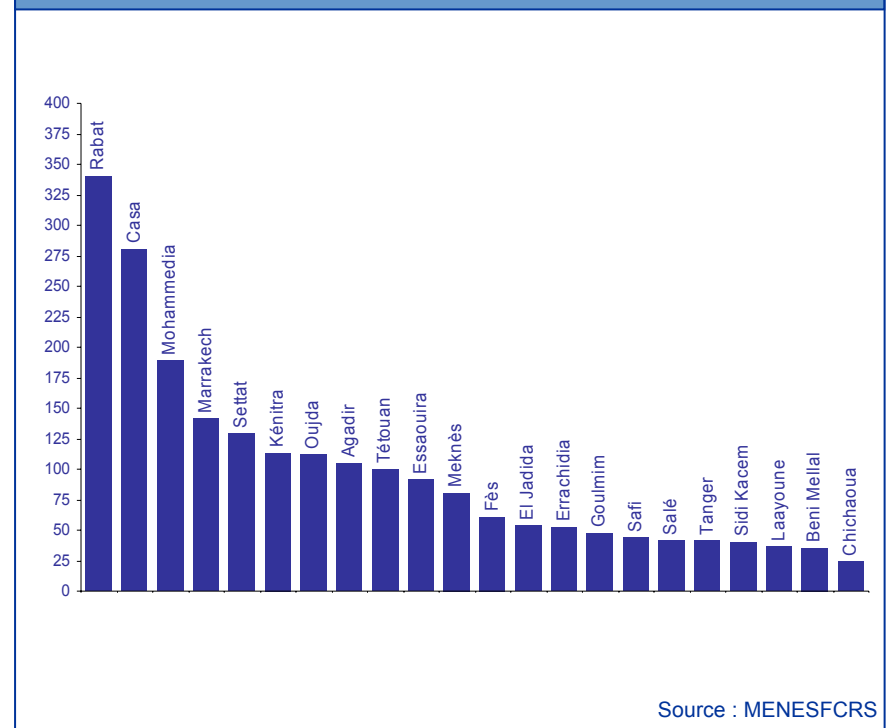
BTS

Les filières BTS sont dispensées au sein de 27 établissements répartis sur l'ensemble du territoire marocain...

Répartition des BTS au Maroc



Concentration de l'effectif par ville 2007



...avec une concentration au niveau du bassin économique (Rabat-Casablanca) qui totalise environ 40% de l'effectif



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

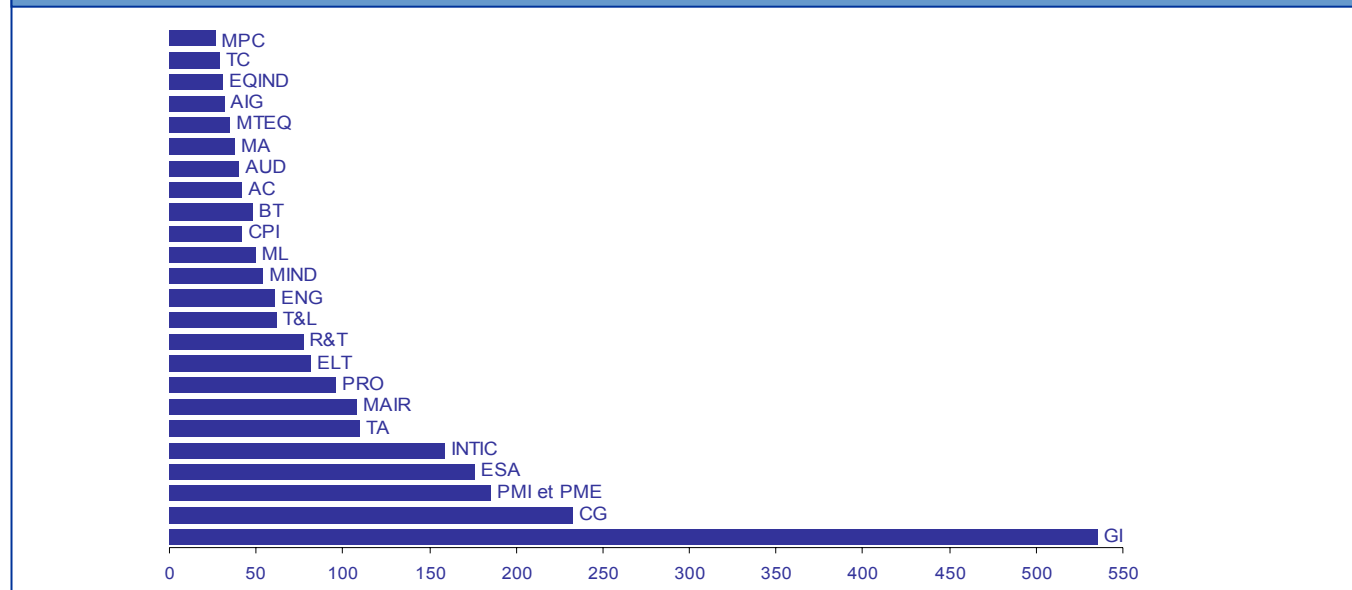
- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

BTS

...avec la prépondérance de 5 filières...

Répartition de l'effectif selon les filières 2007



Source : MENESFCRS

■ ...qui **totalisent 55% de l'effectif total**, à savoir :

- Génie Informatique (23%), ouverte dans **11 établissements**
- Comptabilité et Gestion (10%), ouverte dans **5 établissements**
- Gestion des PME-PMI (8%), ouverte dans **3 établissements**
- Electromécanique et Systèmes Automatisés (7%), ouverte dans **5 établissements**
- Informatique et NTIC (7%), ouverte dans **3 établissements**



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

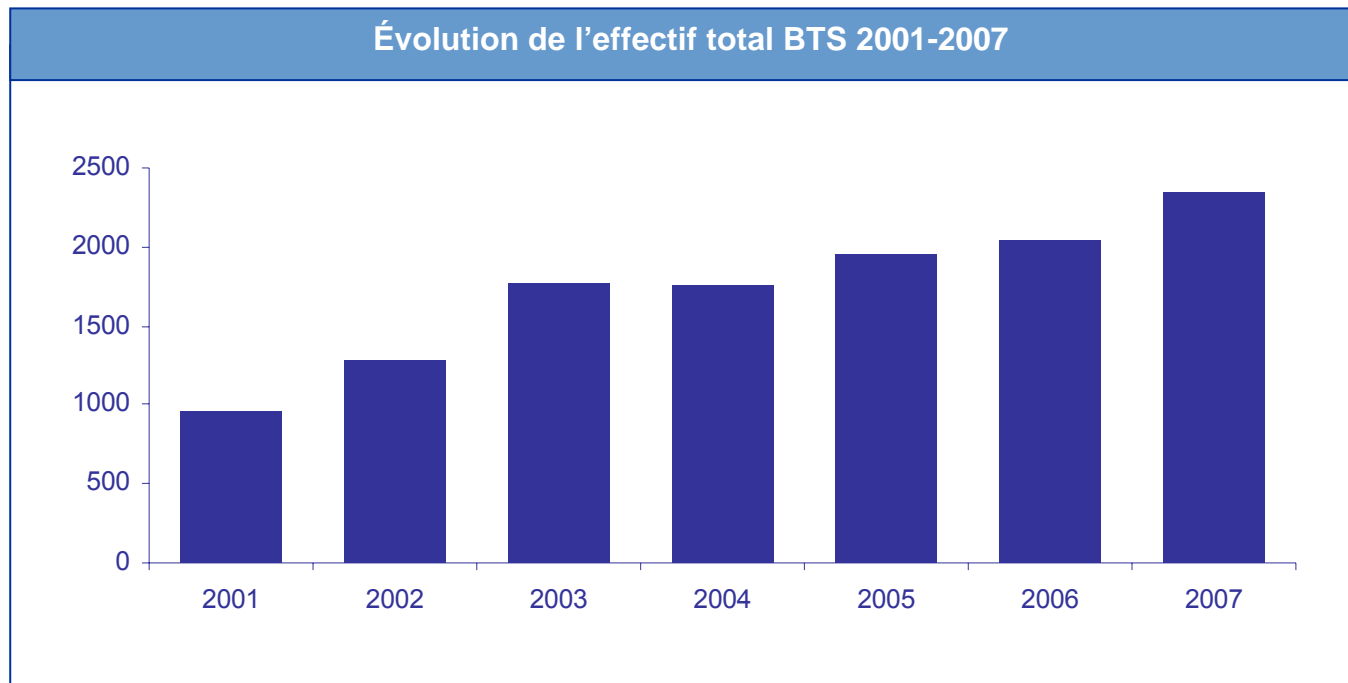
- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

BTS

...et une augmentation significative de l'effectif entre 2001 et 2007

Évolution de l'effectif total BTS 2001-2007



Source : Recueil de l'Éducation 2005-2006, DSSP

- **L'effectif a quasiment été multiplié par 2,5 entre 2001 et 2007 (2 353 étudiants en 2007 contre 960 en 2001)**
 - Cette augmentation est en adéquation avec les orientations stratégiques définies par la réforme de 1999, à savoir une orientation plus active vers les branches techniques
- Toutefois, **l'effectif de la filière BTS reste faible comparé au total des étudiants de l'enseignement supérieur**



État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

BTS

Synthèse

- Une concentration des filières de BTS au niveau du bassin économique (Rabat-Casablanca)
- Une filière (Génie Informatique) prépondérante qui totalise 46% du nombre total de filières
- Un effectif qui a quasiment été multiplié par (x2,5) entre 2001 et 2007 et qui est concentré dans 5 filières, totalisant 55% de l'effectif total...
- ...mais qui néanmoins reste faible comparé à l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur

■ En conclusion, des filières BTS sont à développer davantage, en application des orientations stratégiques définies par la Charte :

- Augmentation de la capacité d'accueil
- Diversification des filières proposées en adéquation avec le marché local de l'emploi (filière touristique...)

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

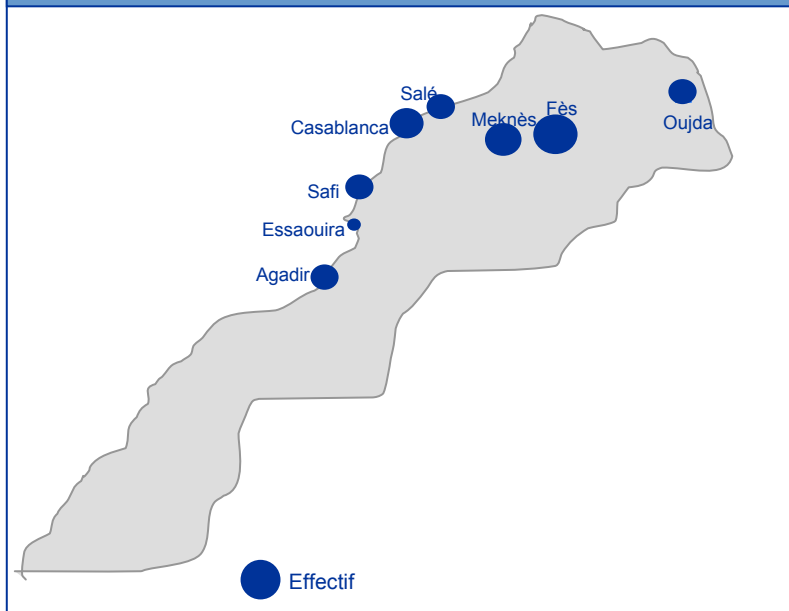
- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

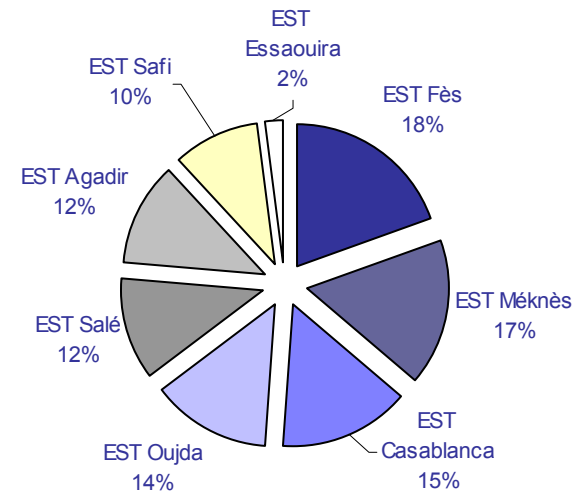
DUT

Le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) est dispensé au Maroc par 9 Écoles Supérieures de Technologie (EST), 2 Facultés de Sciences et Techniques et l'ENSAM de Meknès, qui ont accueilli 3 467 étudiants au titre l'année scolaire 2005-2006.....

Répartition des EST au Maroc



Répartition des étudiants des EST par ville (2005-2006)



Source : Statistiques universitaires 2005-2006

...soit 1,2% des étudiants de l'enseignement supérieur (1^{er} et 2^{ème} cycle), avec une répartition inégale entre les différentes régions



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

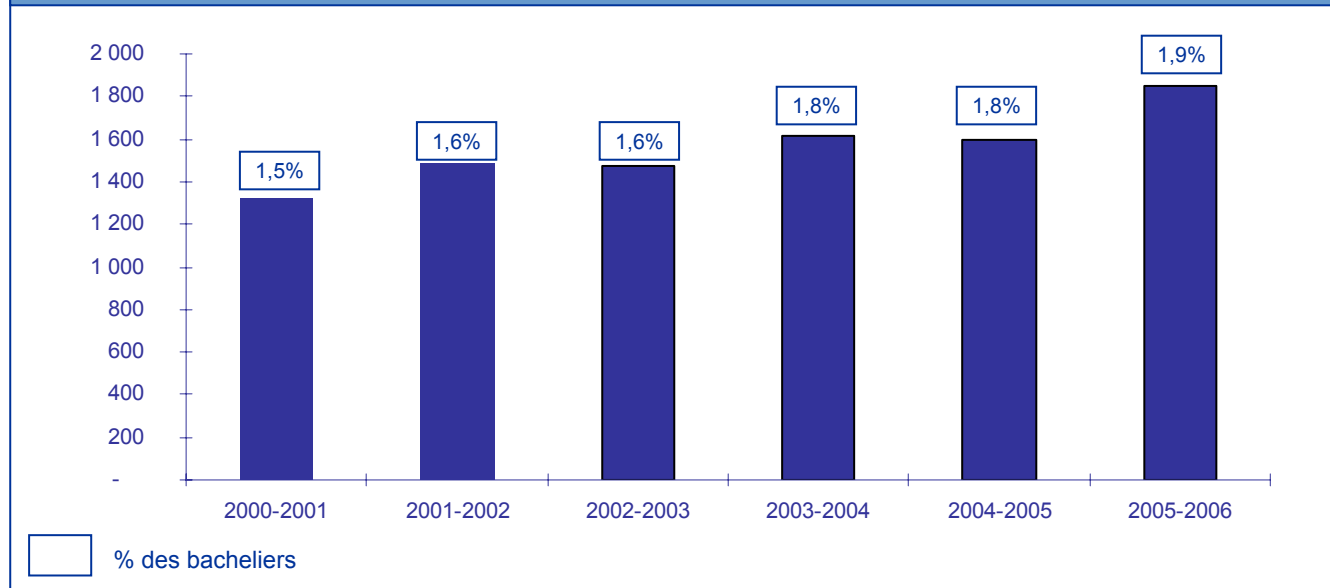
Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

DUT

Évolution des nouveaux inscrits au DUT



Source : Statistiques universitaires 2005-2006

- **Le nombre des nouveaux inscrits aux DUT a enregistré une croissance annuelle moyenne de 7% entre 2001 et 2006 :**
 - Le nombre de bacheliers inscrits en DUT est passé de 1 328 en 2001 à 1852 en 2006
- **Le nombre de bacheliers rejoignant les DUT n'a pas dépassé 2% pendant la période 2001-2006**



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

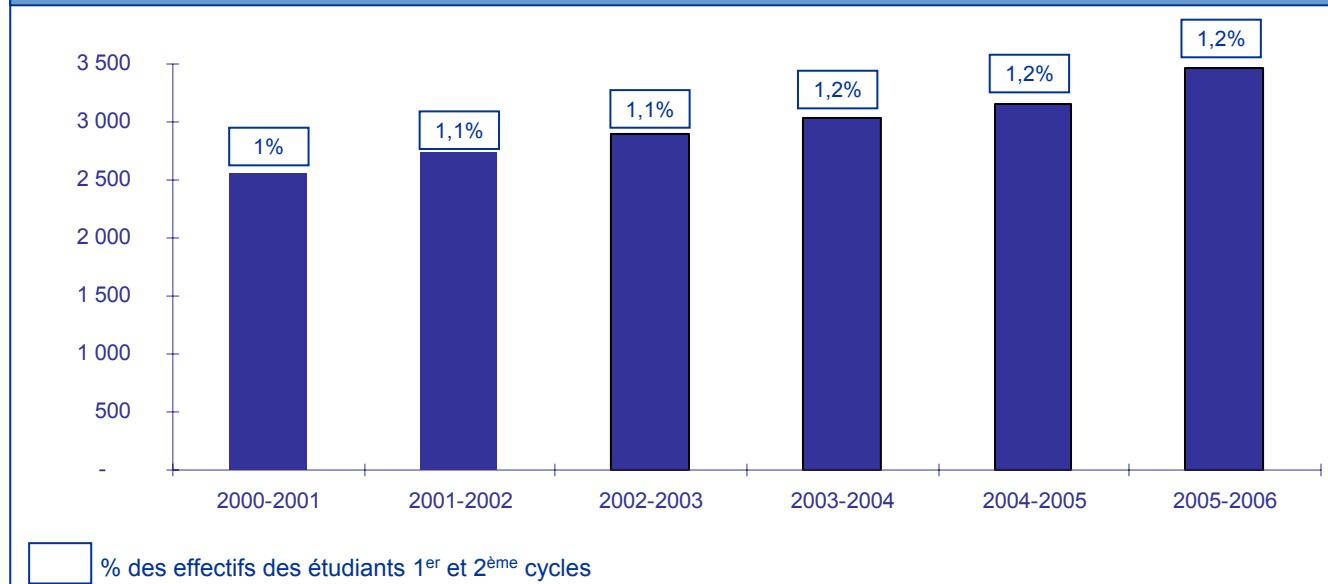
Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

DUT

Évolution des étudiants au DUT



Source : Statistiques universitaires 2005-2006

- **Le nombre des étudiants poursuivant leurs études en DUT (1^{ère} et 2^{ème} année) a enregistré une croissance annuelle moyenne de 6,5% entre 2001 et 2006 :**

- Le nombre des étudiants est passé de 2 545 en 2001 à 3 467 en 2006

- **Le nombre d'étudiants des DUT n'a pas dépassé 1,2% des étudiants de l'enseignement supérieur (1^{er} et 2^{ème} cycle) pendant la période 2001-2006**



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

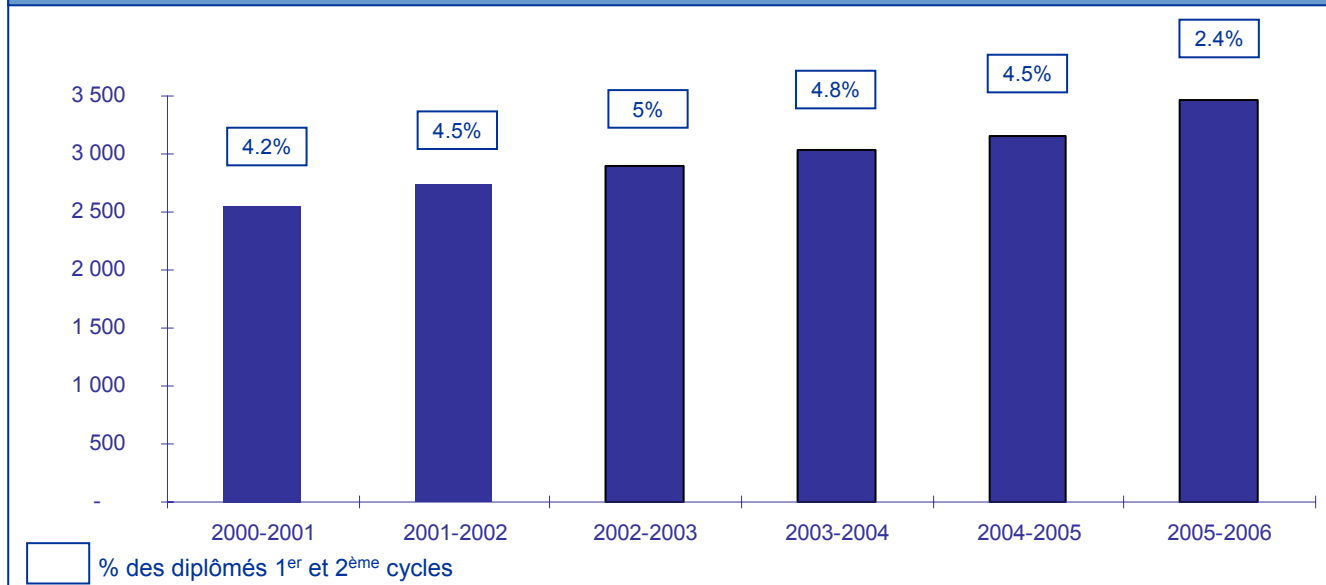
Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

DUT

Évolution des diplômés du DUT



Source : Statistiques universitaires 2005-2006

- **Le nombre des diplômés DUT a enregistré une croissance annuelle moyenne de 6% entre 2001 et 2006 :**
 - Le nombre de diplômés est passé de 1 002 en 2001 à 1 367 en 2006
- **Le nombre des diplômés DUT a représenté en moyenne 4% des diplômés de l'enseignement supérieur (1^{er} et 2^{ème} cycle) pendant la période 2001-2006**



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

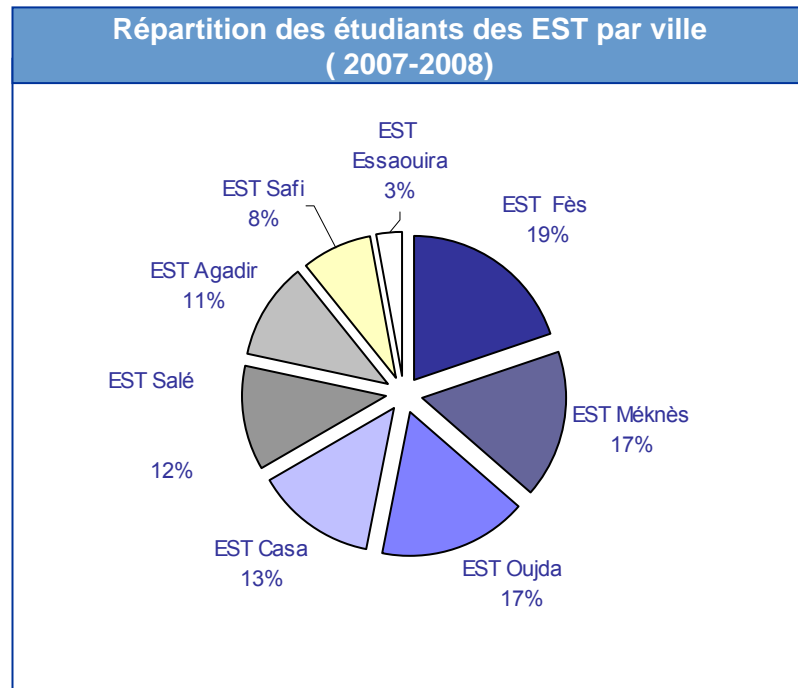
Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- Version définitive -

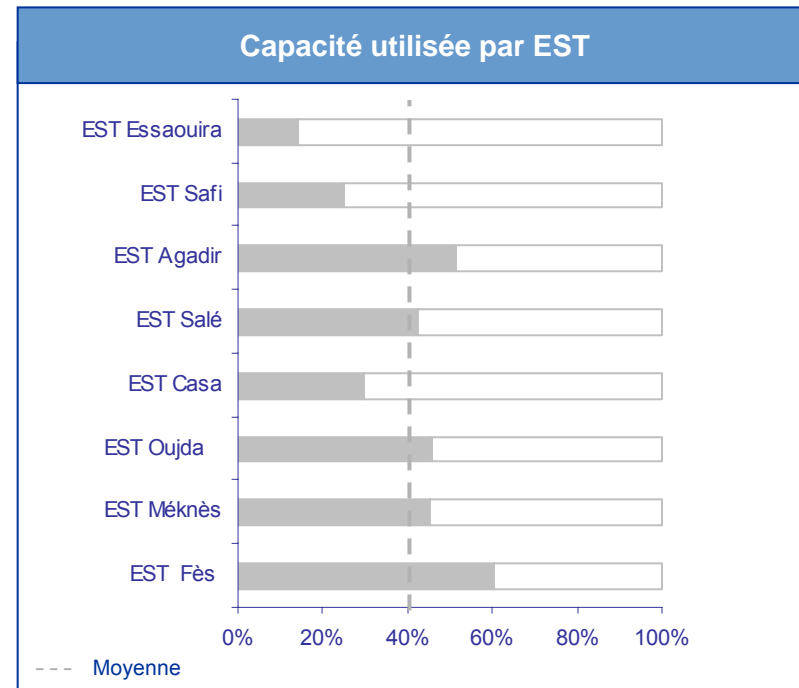
État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

DUT

Au titre de l'exercice 2007-2008, les différentes EST ont abrité 4 189 étudiants, soit 40% de leur capacité



Source : Statistiques universitaires 2005-2006



Source : Direction de l'Évaluation et de la Perspective

■ Les effectifs accueillis par l'ensemble des EST au titre de l'année 2007-2008 sont en deçà de leur capacité d'accueil théorique :

- Le taux de remplissage moyen ne s'établit qu'à 40%

■ Cinq EST affichent un taux de remplissage supérieur à la moyenne des EST, dont 2 dépassant largement cette moyenne

- EST Fès avec 60% et EST Agadir avec 52%



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

DUT

Le DUT comprend 27 Filières en 1^{ère} année débouchant sur 51 Options en 2^{ème} année *

Intitulé de la filière	Options de la filière
Animation et Gestion Touristique	Gestion Touristique et Hôtelière
Carrières et Géomatériaux (C.G.M)	Carrières et Géomatériaux (C.G.M)
Environnement et Techniques de l'Eau (ETE)	Environnement et Techniques de l'Eau (ETE)
Génie Bio-Industriel	Génie Bio-Industriel
Génie Biologique	Analyses Biologiques Industrie Agro-Alimentaire
Génie Civil	Bâtiment et Routes (BR) Equipement Technique du Bâtiment (ETB)
Génie des Procédés	Industries Chimiques Bio-Industrie
Génie Electrique	Electrotechniques et Electricité Industrielle Electronique et Informatique Industrielle Réseaux Locaux Industriels Electrotechniques et Electronique Industrielle (EEI) Electronique et Informatique Industrielle (EII) Réseaux et Télécommunications (RT)
Génie Electrique	Electrotechnique Industrielle Electronique Industrielle Commande et Régulation Industrielle
Génie Industriel et Maintenance	Electro-Mécanique
Génie Informatique	Génie Logiciel Administrateur de Bases de Données Administration des Systèmes et Réseaux Technologie Web et Commerce Electronique Développement de Bases de données Systèmes Industriels
Génie Mécanique	Génie Mécanique et Productique Maintenance, Contrôle et Qualité Construction et Fabrication Mécanique (CFM)
Gestion Logistique et Transport	Gestion Logistique et Transport
Industrie Agroalimentaire	Industrie Agroalimentaire
Instrumentation et Gestion de la Qualité	Instrumentation et Gestion de la Qualité
Maintenance Industrielle	Electro-Mécanique Electronique et Informatique Industrielle

Marketing du Tourisme	Marketing du Tourisme
Techniques de Commercialisation et de Communication	TCC
Techniques de Management	Informatique et Comptabilité des Entreprises Assistanat et Organisation des Entreprises Techniques de Commercialisation Gestion des affaires internationales Informatique de gestion Finances, Comptabilité et Fiscalité (FCF) Informatique et Gestion des Entreprises (IGE)
Administrateur d'Application d'Entreprise	Administrateur d'Application d'Entreprise
Administrateur de Bases de Données	Administrateur de Bases de Données
Administrateur de personnel	Gestion d'entreprise
Administration de parc informatique et bureautique	Administration de parc informatique et bureautique
Comptable en normes françaises et internationales	Comptable en normes françaises et internationales
Développeurs JAVA et C++	Développeurs JAVA et C++
Technicien de Réseau	Technicien de Réseau
Techniques de vente et de fidélisation de la clientèle	Techniques de vente et de fidélisation de la clientèle



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

DUT

Les spécialités ouvertes en 1^{ère} année diffère d'une EST à l'autre, comme le montre le tableau suivant :

Spécialités 1 ^{ère} année	Casablanca	Fès	Oujda	Agadir	Safi	Salé	Meknès	Essaouira	Total par spécialités
Techniques de Management									8
Génie Électrique									5
Maintenance Industrielle									4
Techniques et Communication Commerciale									4
Génie Informatique									3
Génie des Procédés									2
Informatique									3
Génie Mécanique									1
Génie Mécanique et Productique									1
Génie Urbain et Environnement									1
Instrumentation et Contrôle de Qualité									1
Total par EST	4	7	4	4	3	5	4	2	

Source : Statistiques universitaires 2005-2006

- La spécialité « Techniques de Management » est dispensée par l'ensemble des 8 EST
- Les 4 spécialités « Génie mécanique », « Génie mécanique et productique », « Génie Urbain et Environnement » et « instrumentation et Contrôle de qualité » ne sont ouvertes chacune que par une seule EST



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

DUT

Poids des spécialités de la 1^{ère} année DUT

Techniques de Management	32%
Génie Électrique	17%
Maintenance Industrielle	10%
Techniques et Communication Commerciale	9%
Génie Informatique	8%
Génie des Procédés	6%
Informatique	5%
Génie Mécanique	3%
Génie Mécanique et Productique	3%
Génie Urbain et Environnement	3%
Instrumentation et Contrôle de Qualité	3%

76%

Poids des spécialités de la 2^{ème} année DUT

Techniques et Communication Commerciale	14%
Finances -Comptabilité - Fiscalité	11%
Informatique et Gestion des Entreprises	10%
Electrotechnique	9%
Électronique	8%
Génie Informatique	7%
Industrie Chimique	6%
Maintenance Industrielle	5%
Informatique et Comptabilité des Entreprises	4%
Génie Mécanique et Productique	4%
Techniques de Management	4%
Électronique et Informatique Industrielle	2%
Electromécanique	2%
Génie Logiciel	2%
Assistanat et Organisation des Entreprises	2%
Autres (10 spécialités)	11%

59%

50%

Source : Statistiques universitaires 2005-2006

■ Étudiants
□ Diplômés

■ 5 spécialités totalisent 76% des étudiants en 1^{ère} année DUT :

- Il s'agit des spécialités ouvertes au moins par 3 EST

■ En 2^{ème} année, 5 spécialités accueillent 59% des étudiants

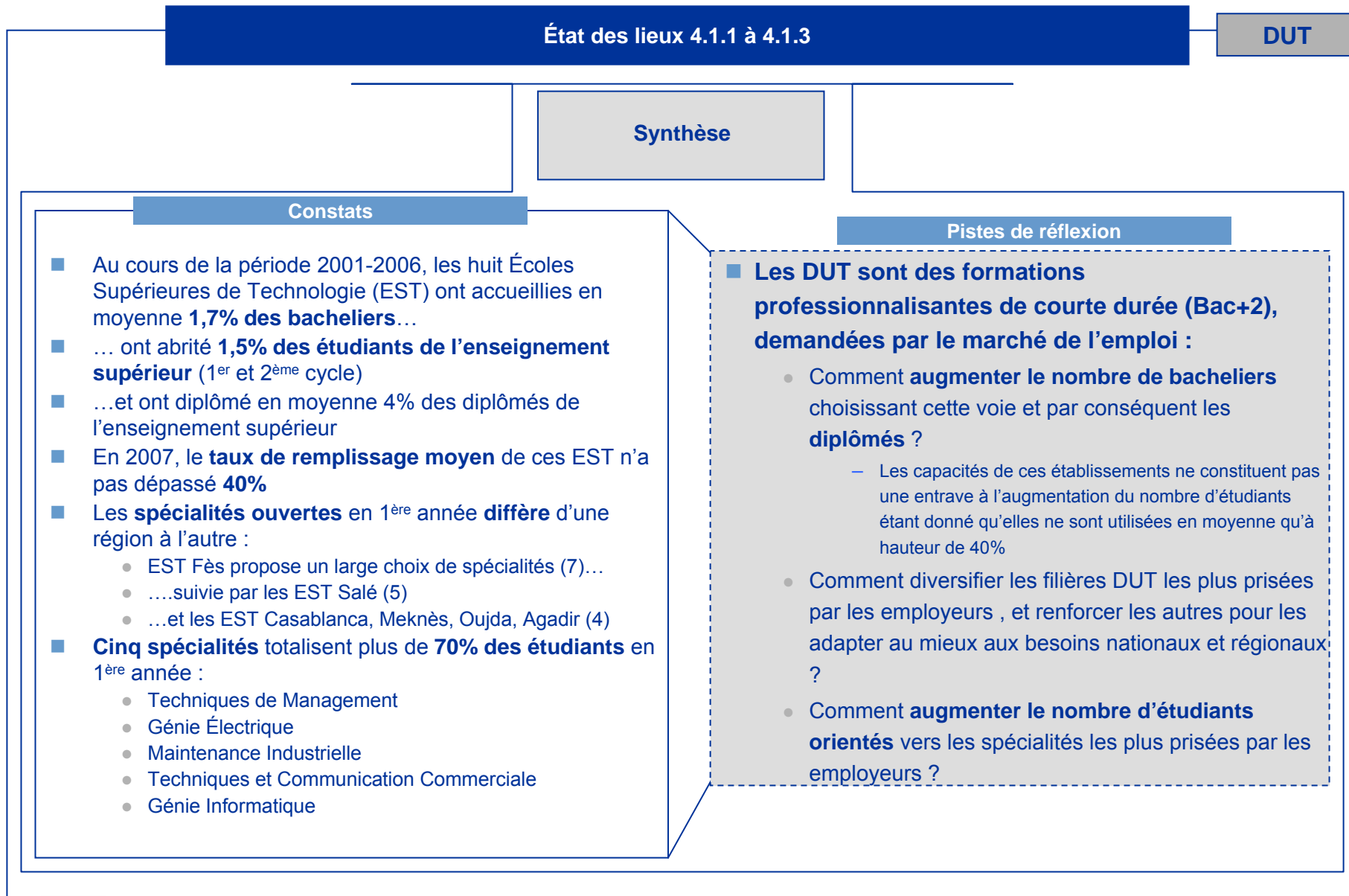
- Il s'agit des spécialités concernant la gestion des entreprises, l'informatique et l'électronique



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- Version définitive -



État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

DUT

Synthèse

Constats

- Au cours de la période 2001-2006, les huit Écoles Supérieures de Technologie (EST) ont accueillies en moyenne **1,7% des bacheliers...**
- ... ont abrité **1,5% des étudiants de l'enseignement supérieur** (1^{er} et 2^{ème} cycle)
- ...et ont diplômé en moyenne 4% des diplômés de l'enseignement supérieur
- En 2007, le **taux de remplissage moyen** de ces EST n'a pas dépassé **40%**
- Les **spécialités ouvertes** en 1^{ère} année **diffère** d'une région à l'autre :
 - EST Fès propose un large choix de spécialités (7)...
 - ...suivie par les EST Salé (5)
 - ...et les EST Casablanca, Meknès, Oujda, Agadir (4)
- **Cinq spécialités** totalisent plus de **70% des étudiants** en 1^{ère} année :
 - Techniques de Management
 - Génie Électrique
 - Maintenance Industrielle
 - Techniques et Communication Commerciale
 - Génie Informatique

Pistes de réflexion

- **Les DUT sont des formations professionnalisantes de courte durée (Bac+2), demandées par le marché de l'emploi :**
 - Comment **augmenter le nombre de bacheliers** choisissant cette voie et par conséquent les **diplômés** ?
 - Les capacités de ces établissements ne constituent pas une entrave à l'augmentation du nombre d'étudiants étant donné qu'elles ne sont utilisées en moyenne qu'à hauteur de 40%
 - Comment diversifier les filières DUT les plus prisées par les employeurs , et renforcer les autres pour les adapter au mieux aux besoins nationaux et régionaux ?
 - Comment **augmenter le nombre d'étudiants orientés** vers les spécialités les plus prisées par les employeurs ?



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

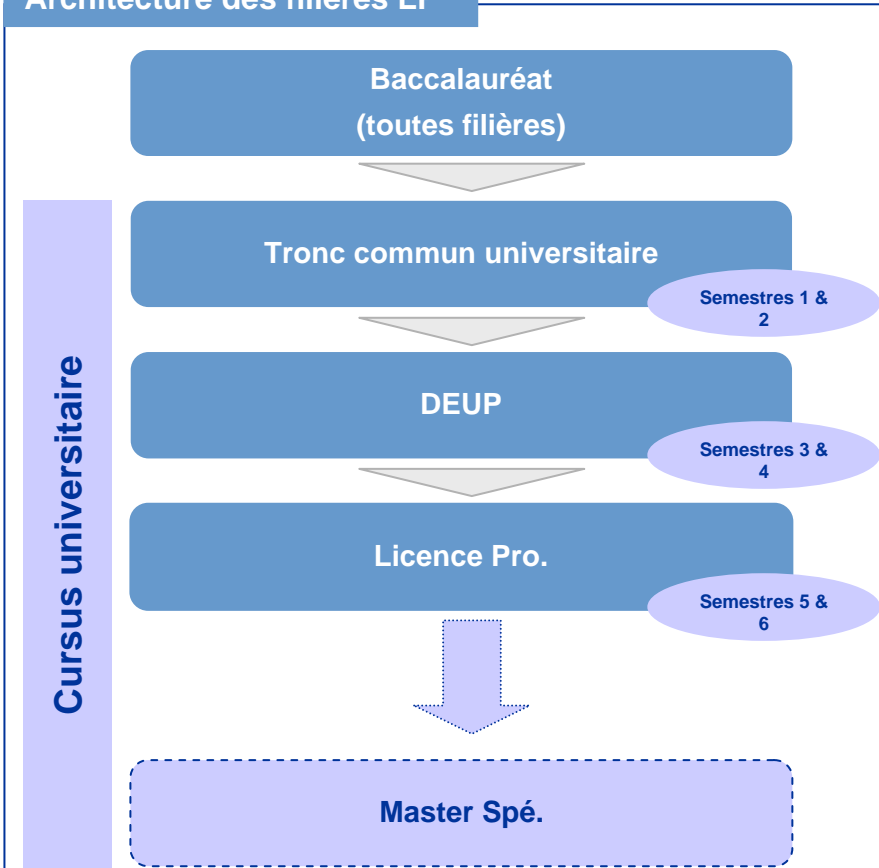
- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

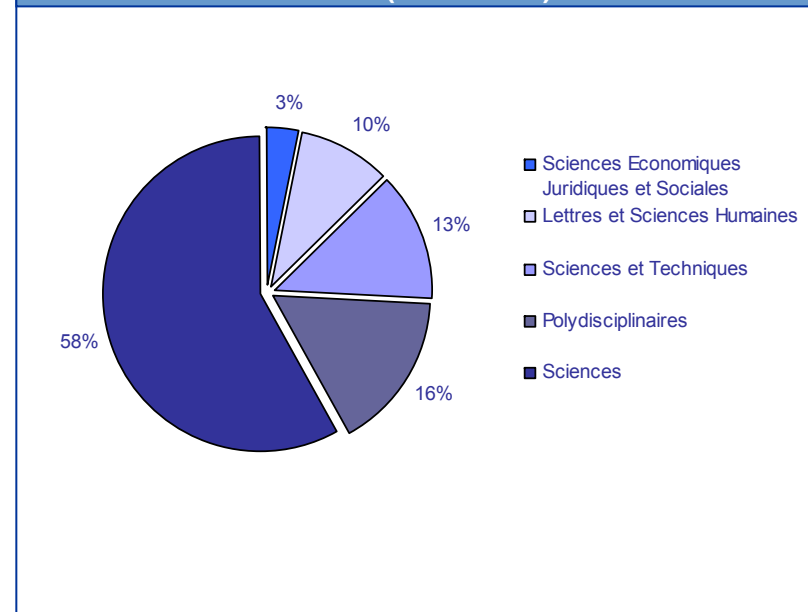
LP

La Licence Professionnelle est ouverte à toutes les filières du baccalauréat...

Architecture des filières LP



Répartition des Licences Professionnelles par type de Faculté (2006-2007)



Source : Direction de l'Évaluation et de la Perspective

En 2006-2007, 58% des Licences Professionnelles étaient dispensées au sein des Facultés de Sciences



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

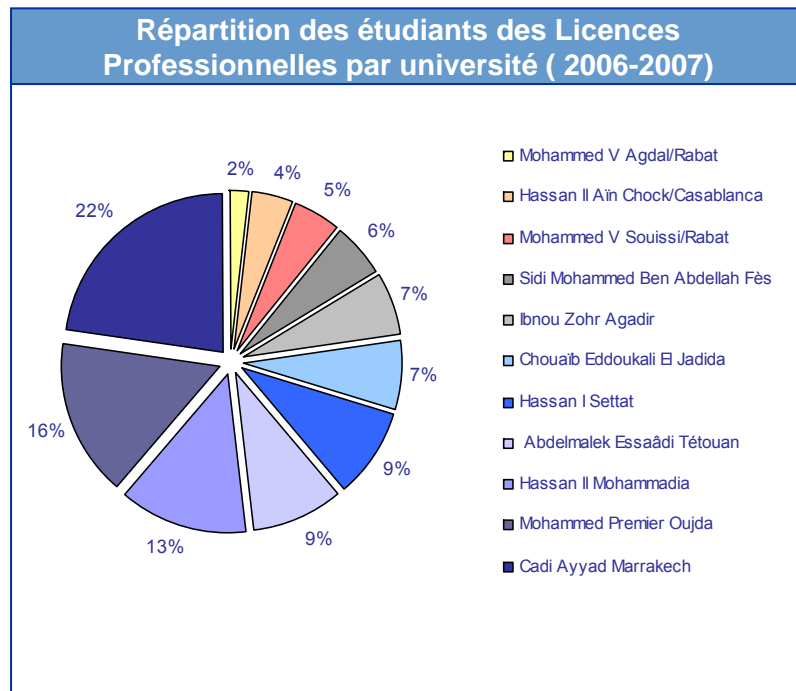
Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

LP

La Licence Professionnelle comptait 961 étudiants au titre de l'année 2006-2007, se répartissant comme suit



Source : Direction de l'Évaluation et de la Perspective

	Nombre de filières	% de l'effectif total
Informatique, Télécommunications et Génie Électrique	9	31%
Sciences physique et Génie mécanique	4	14%
Gestion	3	10%
Environnement	4	9%
Chimie appliquée et Génie chimique	4	7%
Communication	2	7%
Audiovisuel	2	7%
Tourisme	1	9%
Génie civil	1	5%
Culture	1	2%

31% de l'effectif était inscrit dans les 9 filières du domaine « Informatique, Télécommunications et Génie Électrique »



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- Version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

LP

Synthèse

- S'inscrivant dans la poursuite de la mise en œuvre de la réforme, les premières Licences Professionnelles ont été mises en place au titre de l'année universitaire 2005-2006 pour permettre une meilleure insertion professionnelle des lauréats
- Les Licences Professionnelles ont été créées dans cette optique, dans des domaines tels que : l'Offshoring, la gestion, le tourisme, la communication, les langues appliquées...
 - Il s'agit essentiellement des domaines les plus prisés par les entreprises marocaines
- Au titre de l'année universitaire 2006-2007, on comptabilise 961 inscrits en Licence Professionnelle dans 31 filières dispensées majoritairement au sein des facultés de Sciences*
- Néanmoins nous ne disposons pas aujourd'hui d'éléments supplémentaires permettant une analyse plus approfondie

*Source : Direction de l'Évaluation et de la Prospective, MENESFCRS

Pour mieux appréhender l'adéquation de ces formations aux besoins de l'économie, nous analyserons l'insertion des lauréats dans la vie active



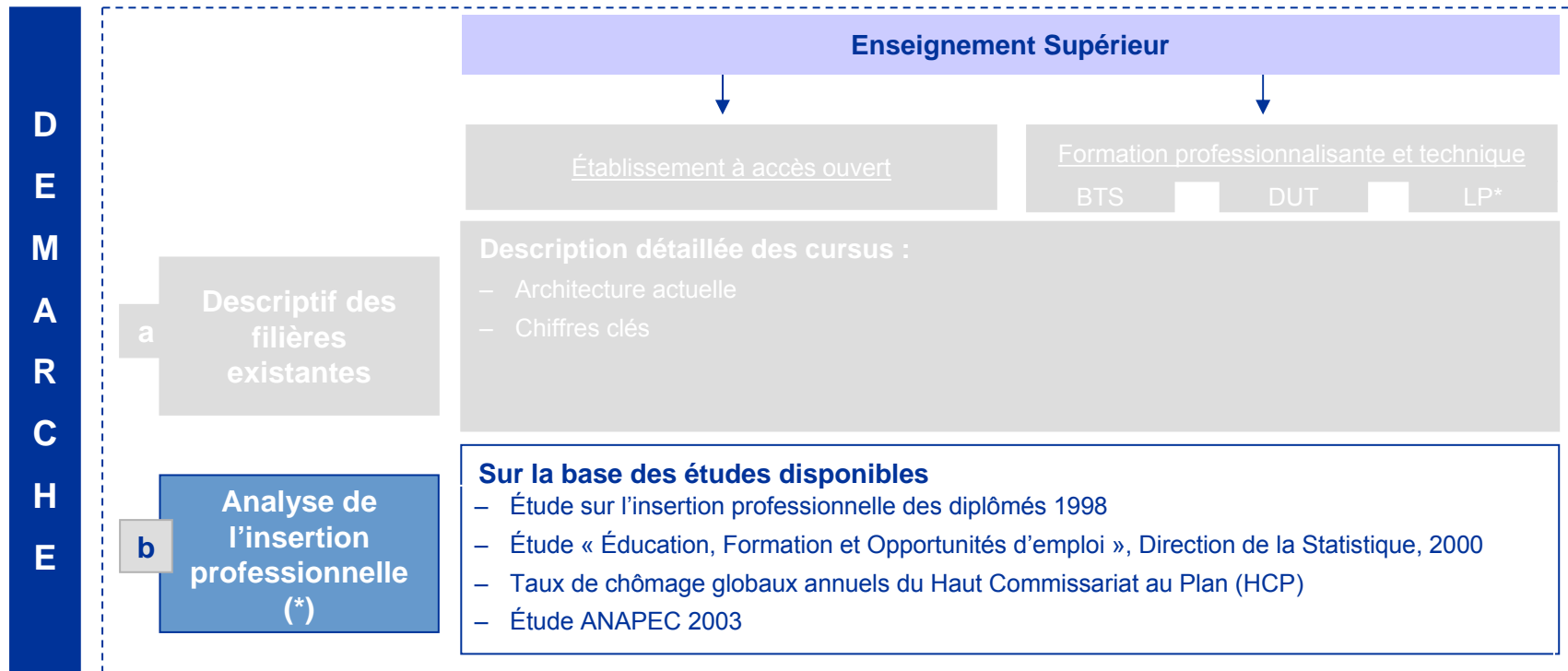
Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Pour comprendre les raisons justifiant la non adéquation des formations aux besoins du marché du travail, la démarche suivante a été adoptée



LP : Licence professionnelle

(*) Compte tenu de l'absence de suivi de l'insertion professionnelle des lauréats, nous nous baserons sur les études disponibles qui ont été menées, en 1998 et 2000 et les statistiques globales du chômage tenues par le HCP. Le niveau de détail de ces études ne permet pas d'effectuer une analyse fine de l'adéquation des formations au marché du travail



État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

État des lieux recueilli lors des entretiens menés

- Il existe aujourd'hui un **service de suivi de l'insertion des diplômés au sein du MEN**, mais celui-ci se résume à un rôle de coordination des informations collectées par les autres départements du ministère, par manque de moyens humains et matériels
 - Une étude menée par un bureau d'études concernant l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur **est prévue mais n'a pas encore démarré**
- Il n'existe alors aucun suivi de l'insertion des lauréats de l'enseignement supérieur

Principaux constats concernant l'insertion professionnelle

- Il est aujourd'hui extrêmement difficile d'évaluer l'adéquation éducation-formation / emploi, par absence de statistiques détaillées de l'insertion professionnelle, de l'employabilité et du chômage des jeunes diplômés, toutefois il existe :
 - sur ce sujet spécifique :
 - 1 Une étude menée dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur, datant de 1998 et réalisé sur un échantillon de 3 994 diplômés
 - 2 Une étude réalisée par la direction de la Statistique en 2000
 - des statistiques globales sur le chômage :
 - 3 Taux de chômage calculés annuellement par le Haut Commissariat au Plan

Faute de suivi réel de l'insertion des diplômés, nous nous baserons sur les études citées ci-dessus 1 2 3

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

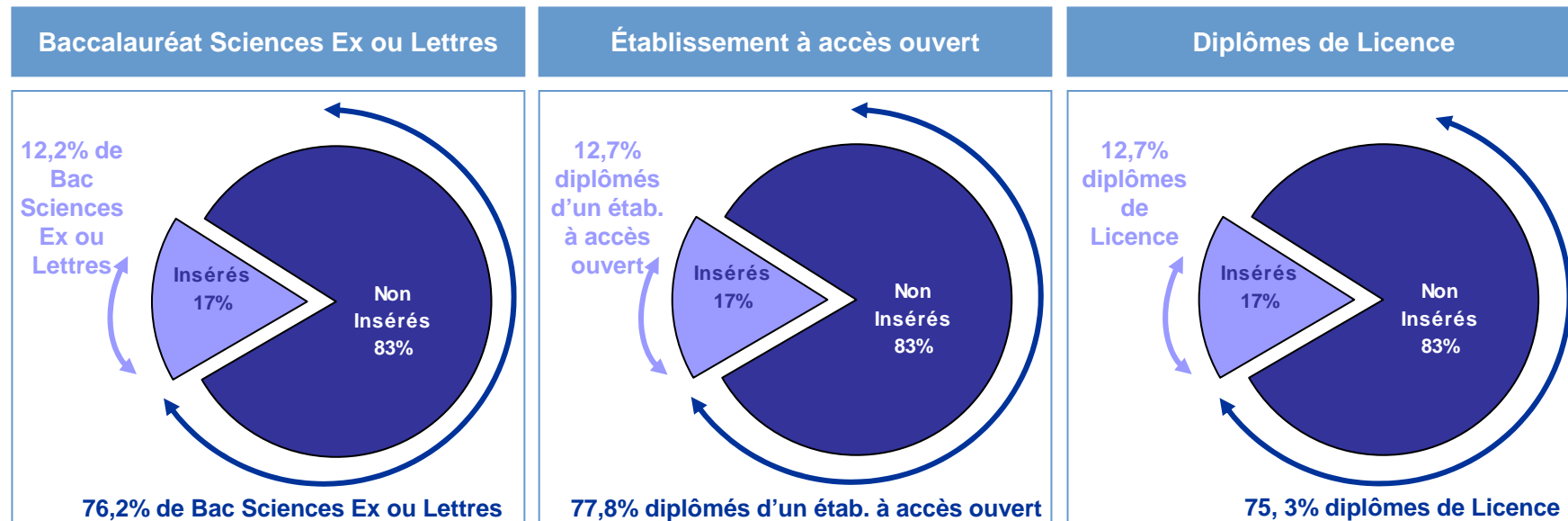
Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

1 2 3

- De l'étude de 1998, basée sur un échantillon de 3 994 diplômés ressortent les **statistiques suivantes concernant les diplômés insérés (17,2% de l'échantillon) et non insérés (82,8% de l'échantillon)**



Source : Une étude menée dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur, datant de 1998 et réalisé sur un échantillon de 3 994 diplômés

- L'échantillon présente un **taux d'insertion de 17,15%**, la raison principale (après enquête sur le terrain) étant que les diplômés interrogés ont opté pour une définition restrictive de l'insertion : s'est déclaré inséré, le diplômé qui occupait un emploi dans son domaine d'études ou suffisamment relié à celui-ci

En conclusion, le profil des diplômés non insérés est le suivant : ils ont en majorité obtenu un baccalauréat Sciences expérimentales ou Lettres, ont effectué leurs études supérieures dans un établissement à accès ouvert et possèdent un Licence (Bac+4)



État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

1 2 3

- Les **principales conclusions de l'étude** réalisée par la Direction des Statistiques en 2000 étaient les suivantes :

Formations les plus demandées par les entreprises

- Diplômes supérieurs
 - délivrés par les grandes écoles et instituts supérieurs
 - et de techniciens et cadres moyens en "administration, gestion, finance et commerce"
- Diplômes supérieurs de troisième cycle
 - délivrés par les facultés en lettres, sciences sociales et en sciences exactes
 - et de l'enseignement supérieur technique
- Diplômes de qualification professionnelle
 - techniciens et cadres moyens en "tourisme, hôtellerie et restauration" et en "services sociaux fournis à la collectivité"

Formations les moins vulnérables (durée de recherche d'emploi la plus courte)

- Diplômes supérieurs
 - délivrés par les grandes écoles et instituts supérieurs en "administration, gestion, finance et commerce", en "services sociaux fournis à la collectivité" et en "industrie"
 - de technicien et de cadre moyen en "industrie"
- Diplômes de qualification professionnelle
 - en "agriculture, forêt et pêche maritimes"
 - technicien et de cadre moyen en sciences de l'information (documentation, informatique et statistique)

Les formations des grandes écoles et instituts supérieurs et celles des techniciens et cadres moyens (Bac+2 professionnalisant) sont celles qui ont la plus grande facilité d'insertion

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

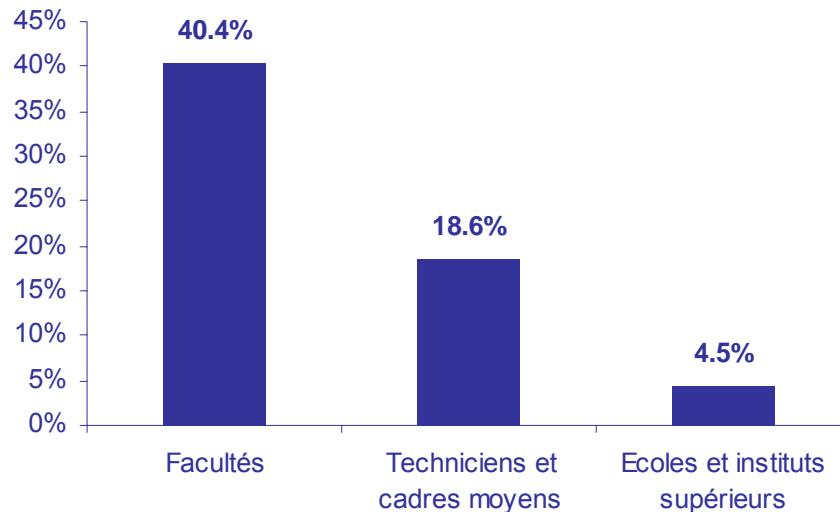
- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

1 2 3

Le taux de chômage des diplômés des facultés est de 40,4% en 2002

Taux de chômage des diplômés de niveau supérieur par type d'établissement 2002



Source : HCP

- En 2002, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur présentait une composition très hétérogène d'un type d'établissement à l'autre :
 - Les écoles et instituts supérieurs affichaient un taux de 4,5%, contre 18,6% pour les Instituts spécialisés et 40% pour les facultés

En 2002, les diplômés des facultés affichaient un taux de chômage nettement supérieur à celui des diplômés des écoles, instituts supérieurs et spécialisés...

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

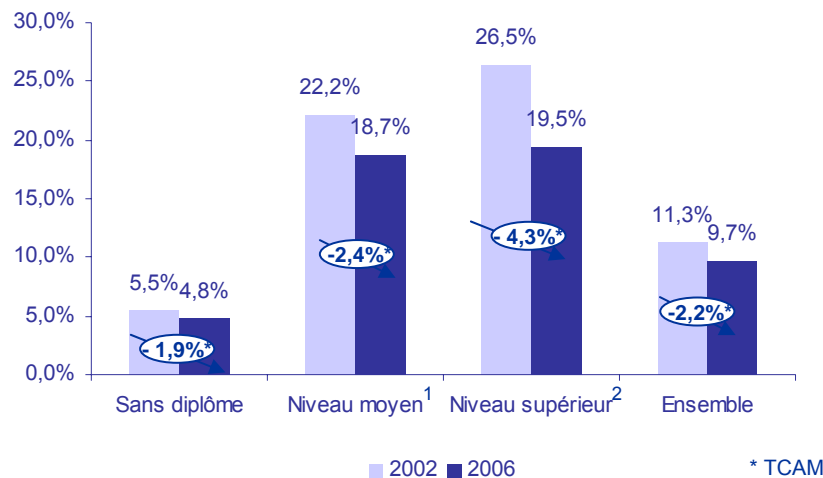
- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

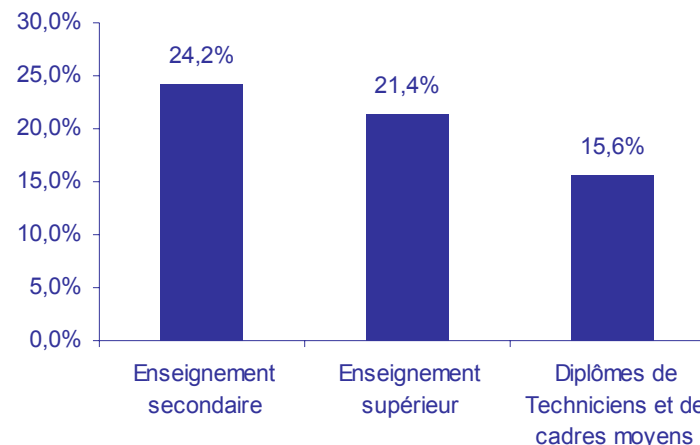
1 2 3

En 2006, les diplômés du niveau supérieur affichent le taux de chômage le plus élevé (19,5%), ce qui s'explique notamment par la structure de l'économie marocaine, composée à plus de 90% de PME/PMI ne cherchant pas systématiquement des profils qualifiés

Taux de chômage par niveau d'étude 2002-2006



Taux de chômage détaillé du niveau supérieur 2006



¹ Certificats de l'enseignement fondamental, diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle

² Baccalauréat, diplômes de cadres moyens et diplômes de l'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts).

Source : HCP

Les techniciens et cadres moyens affichent le taux de chômage le plus bas (15,6%), ce qui est en cohérence avec les études présentées précédemment....



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

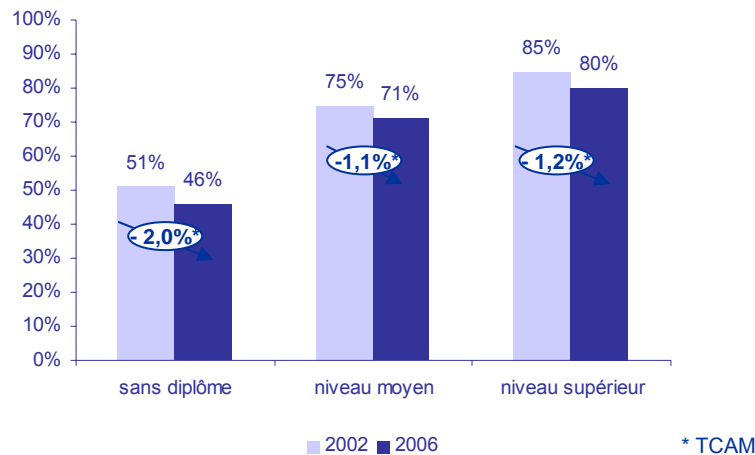
- version définitive -

État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

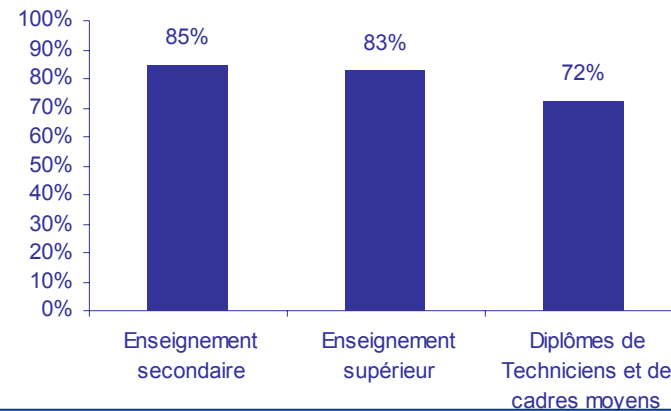
1 2 3

... et une durée de chômage de plus de 12 mois pour 80% d'entre eux

Taux de diplômés au chômage depuis plus de 12 mois par niveau d'études 2002-2006



Taux de diplômés du niveau supérieur au chômage depuis plus de 12 mois détaillé 2006



- On observe une baisse générale du nombre de chômeurs de plus de 12 mois
- Plus spécifiquement, le nombre de diplômés de plus de 12 mois du **niveau supérieur** est passé de 85% en 2002 à 80% en 2006, soit **une baisse de 5,9%**

- 72% des techniciens et cadres moyens présentent une durée de chômage supérieure à 12 mois, contre 83% pour les diplômés de l'enseignement supérieur et 85% des diplômés de l'enseignement secondaire

...ainsi qu'une durée de chômage de plus de 12 mois pour 72% d'entre eux contre 83% en moyenne pour les autres



État des lieux 4.1.1 à 4.1.3

Synthèse

■ **Sur la base des études disponibles au sujet de l'insertion des lauréats de l'enseignement supérieur, les constats suivants peuvent être formulés :**

- Les lauréats des filières de baccalauréat **Lettres et Sciences Expérimentales** ont **moins de facilité à s'insérer dans la vie active, de même que ceux issus des établissements à accès ouvert (Facultés de Lettres et Sciences) et ceux ayant obtenu une Licence (Bac+4)**
- Le **chômage** concerne **davantage les diplômés des facultés** alors que les techniciens et les cadres moyens sont moins touchés par ce fléau
- Les **formations des grandes écoles et instituts supérieurs** et celles des **techniciens et cadres moyens** (Bac+2 professionnalisant) sont celles qui ont la plus **grande facilité d'insertion**

➔ **Il apparaît alors que les jeunes lauréats des facultés ont davantage de difficultés à trouver un emploi que leurs homologues peu ou pas éduqués**

- **Comment alors adapter les formations universitaires aux besoins de l'économie marocaine ?**
- **Comment augmenter le nombre des filières professionnalisantes, plus prisées par les employeurs ?**

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

Projet	– Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché		
Problématique	– Éducation – Formation / Emploi	Interdépendances / autres projets	– Libellé
Coordinateur	– XXX	Équipe projet	– XXX

Thèmes associés

4.1.1. Mise en place de filières de formation « nouvelle génération »

4.1.2 Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante

4.1.3 Création d'un observatoire des besoins en qualification par métier (vision prospective)

4.1.4 Développement d'une offre de formation professionnelle

4.1.5 Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

4.1.6 Réflexion sur l'architecture des diplômes délivrés par l'enseignement supérieur

État des Lieux – 4.1.4 Développement d'une offre de formation professionnelle

Les objectifs suivants ont été fixés par la Charte pour la Formation Professionnelle, ...

Formation initiale

■ **Art 30 de la Charte : Ancrage de la Formation Professionnelle dans le milieu du travail :**

- Qualifier au moins 50 % des personnes arrivant chaque année sur le marché du travail à l'horizon 2010 contre 20 % établis en 1999 :

	Point de départ 2000 - 2001	Objectif 2005 - 2006
Inscrits en formation alternée	12 000	30 000
Inscrits en apprentissage	10 000	50 000

■ **Art 43 à 46 de la Charte : Passerelles entre l'enseignement général, la Formation Professionnelle et la vie active :**

- Une spécialisation professionnelle à la fin de l'enseignement collégial sous forme d'apprentissage
- Un cycle de qualification professionnelle intégré dans l'enseignement secondaire
- Une filière de l'enseignement technologique et professionnel sanctionnée par un baccalauréat
- Un cycle universitaire à vocation professionnelle ouvert aux titulaires du baccalauréat et débouchent directement sur la vie active

Formation continue

■ **Art 59 de la Charte**

- Faire participer au moins 20% des travailleurs, employés et fonctionnaires à des actions de formation continue

État des Lieux – 4.1.4 Développement d'une offre de formation professionnelle

...ont donné lieu aux réalisations suivantes...

Formation initiale

■ Ancrage de la Formation Professionnelle

- Augmentation de la capacité d'accueil de l'offre publique, avec la mise en place d'extensions dans les secteurs du tourisme, du textile, et de NTIC.
- Développement de programmes d'insertion au profit des populations socialement vulnérables (détenus...) et populations à besoins spécifiques

■ Passerelles entre l'enseignement général, la Formation Professionnelle et la vie active :

- Absence de système de passerelles entre la Formation Professionnelle et les cycles de l'enseignement supérieur
- A l'exception de l'École Supérieure de l'Industrie du Textile et de l'Habillement qui permet à certains lauréats du niveau « Technicien spécialisé » d'accéder au niveau « Ingénieur »

Formation continue

■ Réformes

- Mises en place de deux mesures (Groupements Interprofessionnels d'Aide au Conseil GIAC et Contrats Spéciaux de Formation CSF), qui ont fortement contribué au développement de la formation continue dans les entreprises marocaines
- Néanmoins, les CSF ne sont utilisés que par 3% à 6% des entreprises : en partie à cause de la complexité des mécanismes d'application, qui pénalise les petites entreprises

État des Lieux – 4.1.4 Développement d'une offre de formation professionnelle

...et permis de dresser le bilan suivant

Formation initiale

■ Ancrage de la Formation Professionnelle

- L'offre de Formation Professionnelle reste toujours insuffisante, malgré l'augmentation de la capacité d'accueil, et dans l'incapacité d'absorber la demande
 - En moyenne, une demande sur quatre seulement est satisfaite et ce ratio tombe à une sur sept pour les qualifications les plus poussées*
- Le système semble préparer à des emplois de spécialisation moyenne ou réduite pour les secteurs traditionnels.
- Plusieurs problèmes ont été identifiés :
 - définition étroite des compétences
 - décalage entre les qualifications et les profils demandés par les entreprises
 - manque d'innovation
 - mauvaise préparation des formateurs

■ Passerelles

- La coordination est inexistante et la Formation Professionnelle reste un système parallèle, rejoint majoritairement par des apprenants en situation d'échec au lieu d'être un alternative, à part entière, au système éducatif
- Cela affecte la Formation Professionnelle qui reste peu valorisée par rapport aux autres composantes du système d'éducation-formation.

■ Réformes

- La formation continue n'est pas intégrée à une stratégie globale de promotion de la compétitivité des entreprises et les incitations financières ne sont pas adéquates*

*Notes de Politique : Des conditions plus propices à une croissance plus rapide et plus équitable, Banque Mondiale, novembre 2007

Formation continue

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

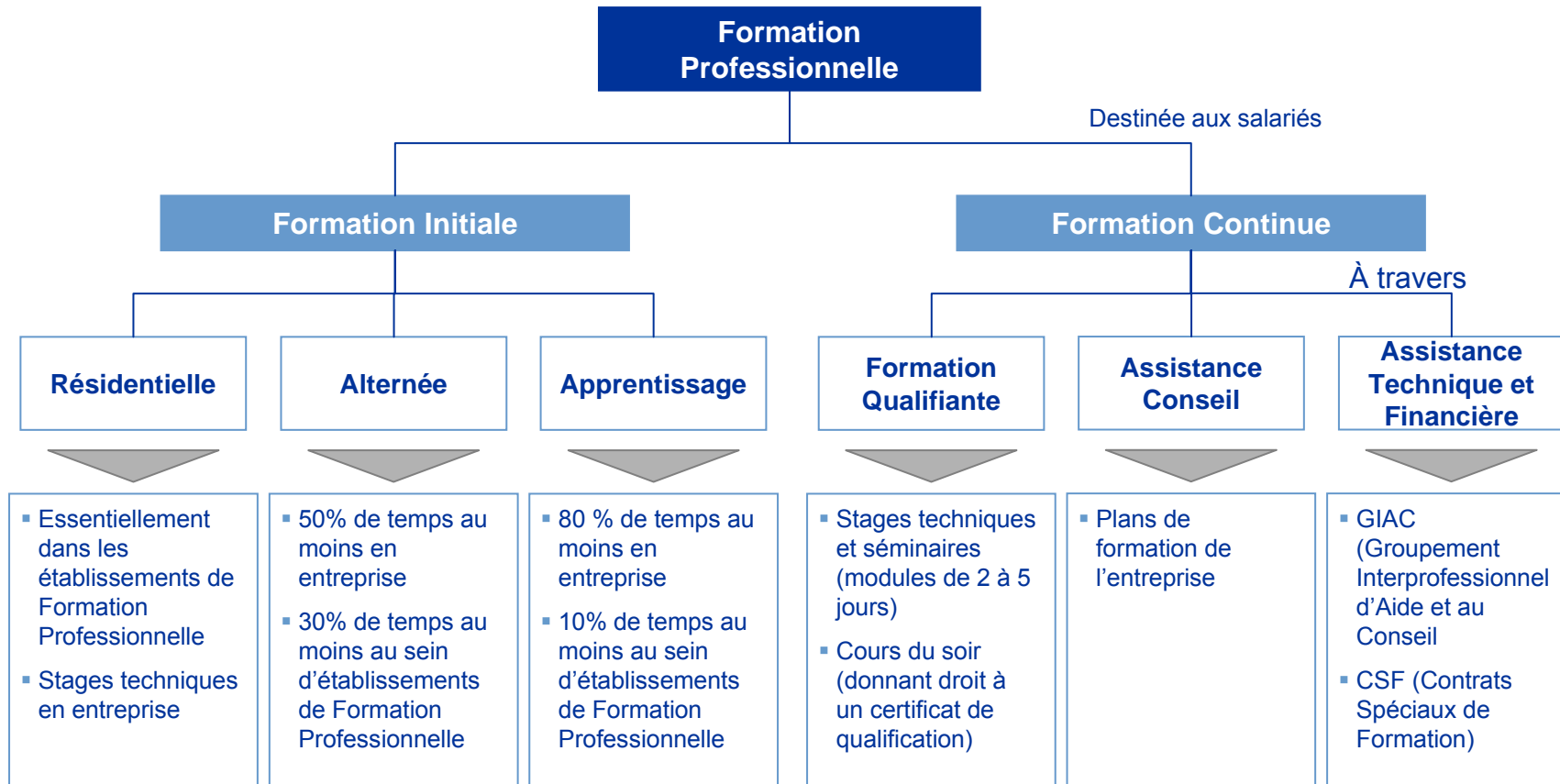
Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des Lieux – 4.1.4 Développement d'une offre de formation professionnelle

Le système de Formation Professionnelle se décompose en deux branches

Structure de la Formation Professionnelle



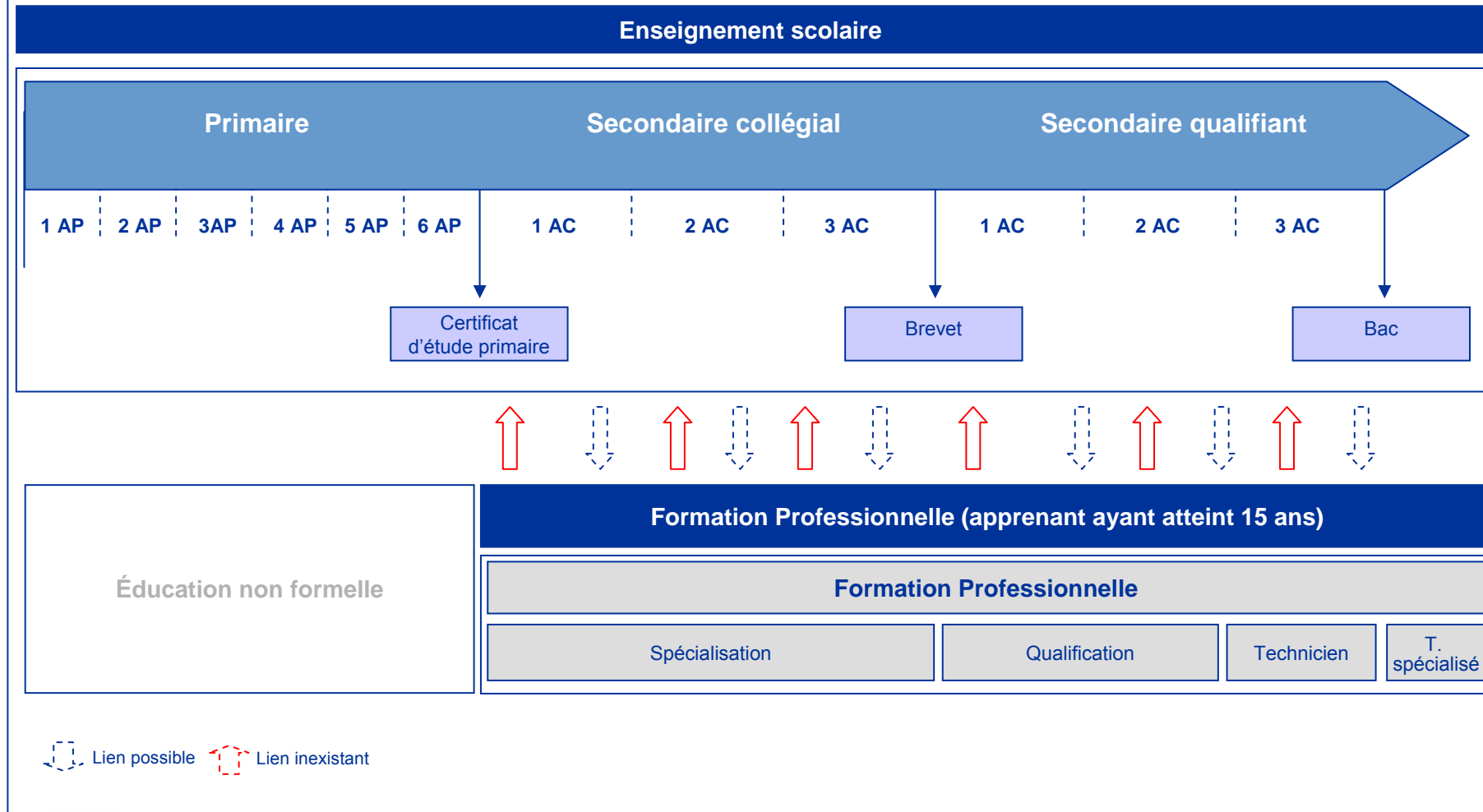
Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des Lieux – 4.1.4 Développement d'une offre de formation professionnelle

Des liens théoriques existent entre l'enseignement scolaire et la Formation Professionnelle mais ne sont pas systématiques



État des Lieux – 4.1.4 Développement d'une offre de formation professionnelle

Synthèse

- **Il n'existe pas de réelles passerelles entre le système de l'Éducation Nationale et les deux systèmes parallèles :**
 - Les élèves qui s'orientent vers ces systèmes le font de leur propre choix, une fois sortis du système d'Éducation Nationale (pas d'orientation et de gestion des flux des déscolarisés)
 - Le système de Formation Professionnelle n'est ouvert qu'aux apprenants ayant atteint l'âge de 15 ans
 - Pas « d'école des métiers » pour les élèves quittant le système au cours du cycle primaire, et caractère encore limité de l'apprentissage
- **Le lien entre la Formation Professionnelle et le système de l'Éducation Nationale est inexistant...**
 - Absence de coordination effective entre les responsables de la Formation Professionnelle et les conseillers en orientation
 - Impossibilité de rejoindre l'enseignement scolaire après avoir intégré la Formation Professionnelle, faute de système d'évaluation des acquis reconnu par l'Éducation Nationale
- **...Il n'existe quasiment pas de système de passerelles entre la Formation Professionnelle et les cycles de l'enseignement supérieur, longtemps recherchés mais jamais mis en œuvre**
 - Les seules possibilités qui s'offrent actuellement aux bénéficiaires de la Formation Professionnelle résident dans la mobilité à l'intérieur du système (Passerelles internes) à l'exception de l'École Supérieure de l'Industrie du Textile et de l'Habillement qui permet à certains lauréats du niveau « Technicien spécialisé » d'accéder au niveau « Ingénieur ».
 - L'inefficacité du dispositif d'orientation et l'absence de passerelles permettant aux plus méritants d'intégrer l'enseignement supérieur affectent le statut et l'image de la Formation Professionnelle qui demeure encore relativement peu valorisée par rapport aux autres composantes du système d'éducation-formation.

Comment améliorer le système de passerelles existants entre la Formation Professionnelle et le système de l'enseignement pour mieux répondre aux objectifs de la Charte

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

Projet	– Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché		
Problématique	– Éducation – Formation / Emploi	Interdépendances / autres projets	– Libellé
Coordinateur	– XXX	Équipe projet	– XXX

Thèmes associés

4.1.1. Mise en place de filières de formation « nouvelle génération »

4.1.2 Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante

4.1.3 Création d'un observatoire des besoins en qualification par métier (vision prospective)

4.1.4 Développement d'une offre de formation professionnelle

4.1.5 Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

4.1.6 Réflexion sur l'architecture des diplômes délivrés par l'enseignement supérieur



État des lieux – 4.1.5 Définition du schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

- **En synthèse des thèmes traités précédemment, on constate que l'enseignement supérieur est confronté à 3 défis majeurs :**
 - ① D'une part, la capacité d'accueil universitaire actuelle, déjà souvent saturée pour les filières à accès ouvert (lettres, sciences juridiques économiques et sociales) , sera largement insuffisante pour absorber la forte croissance prévisionnelle de la population estudiantine
 - ② D'autre part, la réorientation amorcée de l'offre universitaire vers les filières sciences et techniques et les filières professionnelles est loin d'atteindre les objectifs fixés par la Charte (2:3 des étudiants dans ces filières), le nombre d'étudiants inscrit dans ces filières demeurant très limité
 - ③ Par ailleurs, le dispositif de soutien existant (cités et restaurants universitaires, bourses étudiants) n'est pas suffisant pour lever les barrières géographiques et économiques à l'accès de l'enseignement supérieur

Source : Département de l'Enseignement Supérieur

Les défis futurs que sera amené à affronter l'enseignement supérieur sont rappelés de manière plus détaillée ci-après

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché - version définitive -

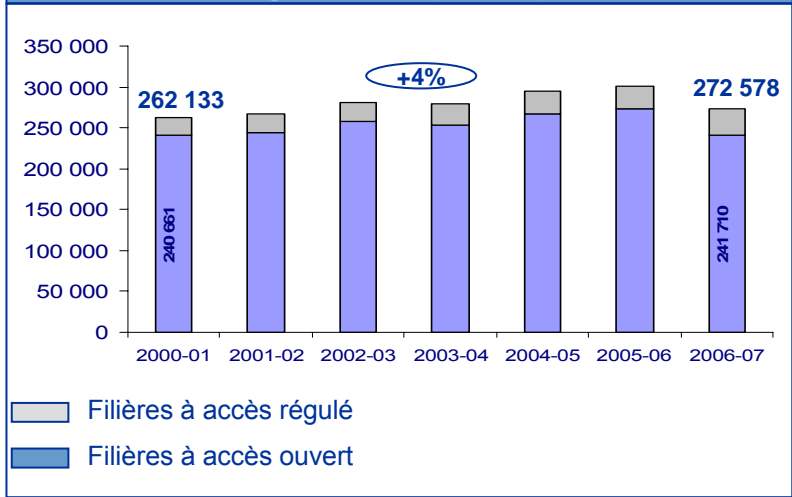
État des lieux – 4.1.5 Définition du schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

1 — 2 — 3

L'enseignement supérieur est aujourd'hui confronté à un enjeu important : absorber une population estudiantine appelée à croître de manière significative pour les années à venir

Si la population estudiantine universitaire a peu évolué ces dernières années (+ 4% depuis 2000)...

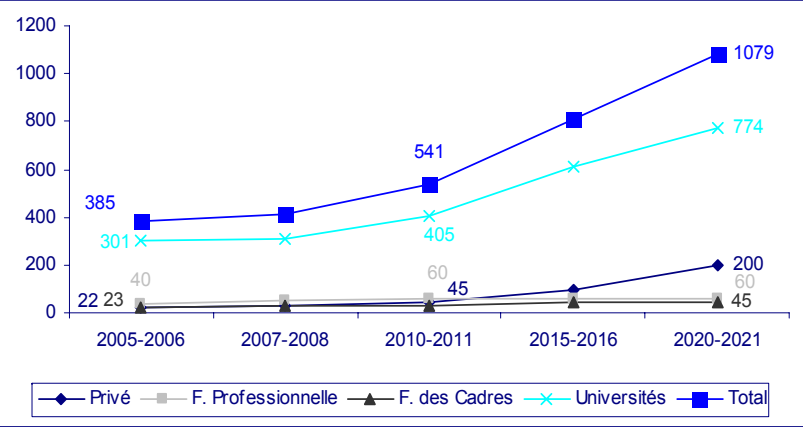
Évolution des effectifs des étudiants dans l'enseignement supérieur public



Source : Département de l'Enseignement Supérieur

...une forte croissance est à prévoir pour les années à venir, avec la généralisation de l'accès à l'enseignement qui devrait aboutir à une augmentation sensible du nombre bacheliers

Projection des effectifs étudiants globaux à l'enseignement supérieur (en milliers)



=> Près de 400 000 étudiants universitaires en 2010-2011 et 700 000 d'ici 2020

Source : Direction de l'évaluation et de la prospective



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux – 4.1.5 Définition du schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

1 — 2 — 3

30 nouveaux établissements universitaires ont été créés entre 2000 et 2006...

	2000-01	2006-07	Nombre de création	
Établissements à accès ouvert				
Facultés Polydisciplinaires	0	11	11	} 13
Facultés des Sc. Juridiques, économiques et sociales	12	14	2	
Établissements à accès régulé				
Sciences de l'Ingénieur	7	15	8	} 17
École Supérieur de Technologie	7	10	3	
École Nationale de Commerce et Gestion	3	9	6	

Source : Département de l'Enseignement Supérieur

- **A noter la création de 11 facultés poly disciplinaires, répondant aux objectifs suivants :**
 - Rapprocher la facultés des étudiants
 - Optimiser les infrastructures
 - Proposer une offre de formation adaptée aux besoins locaux

...ainsi qu'une nouvelle université, celle de Beni Mellal, créée en juillet 2007



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux – 4.1.5 Définition du schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

1 — 2 — 3

...Et 7 nouveaux établissements universitaires devraient démarrer entre 2008 et 2009



Université	Établissement	Ville	Démarrage prévu
UAE	FP	Larache	2009
UCD	ENSA	El Jadida	2008
UIT	ENSA	Kenitra	2009
UIZ	FP	Taroudant	2008
	EST	Laayoune	2008
UMP	FMP	Oujda	2009
	ENSA	Al Hoceima	2008

Source : Département de l'Enseignement Supérieur



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux – 4.1.5 Définition du schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

1 — 2 — 3

Malgré une augmentation de 47% des effectifs inscrits dans les établissements à accès régulé depuis 2000-2001...

Évolution des effectifs des étudiants par domaine d'études – Établissements à accès ouvert

Domaine d'étude	2000-01	2006-07	TC
Enseignement Originel	6 723	4 354	-35,2%
Sc. Juridiques, économiques et sociales	120 354	106 702	-11,3%
Lettres et Sciences Humaines	75 850	83 115	9,6%
Sciences	37 734	47 539	26,0%
Établissement à accès ouvert	240 661	241 710	0,4%

Source : Département de l'Enseignement Supérieur

Évolution des effectifs des étudiants par domaine d'études – Établissements à accès régulé

Domaine d'étude	2000-01	2006-07	TC
Sciences et Techniques	6 235	9 527	52,8%
Médecine et Pharmacie	6 802	7 882	15,9%
Médecine Dentaire	1 000	1 023	2,3%
Sciences de l'Ingénieur	2 234	4 249	90,2%
Commerce et Gestion	1 730	3 194	84,6%
Technologie	2 545	4 186	64,4%
Sciences de l'Éducation	339	707	108,6%
Traduction	83	97	16,9%
Établissement à accès régulé	20 968	30 868	47,2%

La croissance de la demande pour les établissements universitaires à accès régulé est particulièrement forte pour les domaines sciences et techniques, sciences de l'ingénieur, et commerce et gestion



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

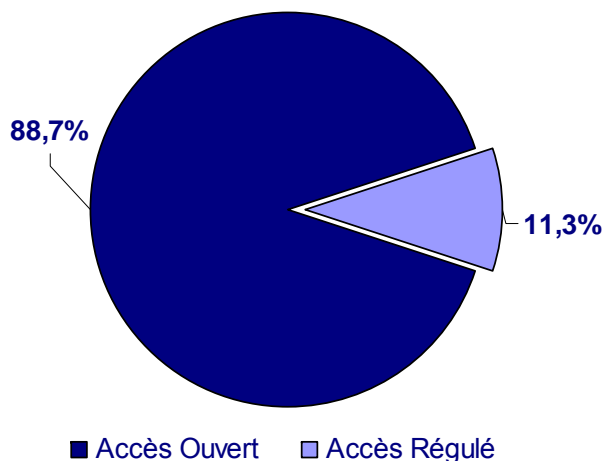
- version définitive -

État des lieux – 4.1.5 Définition du schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

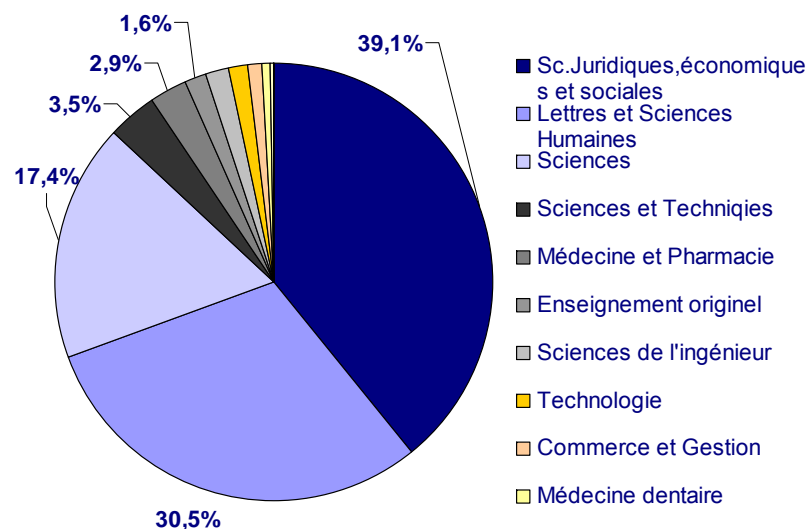
1 — 2 — 3

...les étudiants se dirigent toujours majoritairement vers les établissements à accès ouvert (près de 90% des étudiants de l'enseignement public)...

Répartition des étudiants dans les filières à accès ouvert et régulé – 2006-2007



Répartition des étudiants par domaine d'étude – 2006-2007



Source : Département de l'Enseignement Supérieur

...Principalement dans les facultés des sciences juridiques, économiques et sociales et les facultés des lettres et sciences humaines qui accueillent à elles seules près de 70% des étudiants de l'enseignement supérieur public



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux – 4.1.5 Définition du schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

1 — 2 — 3

D'importants efforts ont été consacrés à la création de filières professionnelles et offshoring

Filières professionnelles 2006-2007	Nombre de filières	Filières offshoring 2006-2007
Filières du diplôme universitaire de Technologie	74	<ul style="list-style-type: none">■ Gestionnaire de plateforme offshoring■ Project management de plateformes offshoring■ Qualité du logiciel■ Réseaux et systèmes■ Développeurs informatiques■ Administrateurs bases de données■ Administrateurs d'applications d'entreprises■ Technicien réseau■ Administrateur de parc informatique■ Comptables■ Employés back office■ Technicien assurance■ Administrateur du personnel■ Opérateurs de services clientèle
Filières de licence professionnelle	193	
Filières de licence sciences et techniques	67	
Masters spécialisés	129	
Masters de sciences et techniques	45	
Filières du diplôme d'ingénieur	54	
Filières du diplôme de l'ENCG	14	
Filière du diplôme de traducteur	1	

Source : Département de l'Enseignement Supérieur

Cependant ces filières professionnelles et offshoring n'accueillent encore aujourd'hui qu'un nombre très limité d'étudiants



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux – 4.1.5 Définition du schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

1 — 2 — 3

Les différentes universités du Royaume sont de taille hétérogène...

Capacité et effectifs des universités -2006-2007-

Université	Capacité d'accueil	Étudiants inscrits	TUCA*
Université Ibn Zohr Agadir	15 032	21 956	146
Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fès	35 250	4 1537	118
Université Mohammed Premier Oujda	19 645	22 661	115
Université Mohamed V Agdal Rabat	20 888	22 014	105
Université Ibn Tofail Kénitra	10 768	11 298	105
Université Abdelmalek Essaadi Tétouan	22 853	20 478	90
Université Moulay Ismail Meknès	26 843	23 034	86
Université Hassan II Mohammedia	24 071	20 472	85
Université Cadi Ayyad Marrakech	43 445	35 221	81
Université Hassan II Ain Chock Casablanca	30 434	22 487	74
Université Chouaib Eddoukali El Jadida	8 545	6 278	73
Université Mohamed V Souissi Rabat	23 405	14 641	63
Université Quaraouiyine	7452	4 354	58
Université Hassan I Settat	15823	6 147	39

* Taux d'utilisation de la capacité d'accueil

Réflexion à mener

- La couverture territoriale des universités actuelles semble satisfaisante => A priori pas de besoin de création de nouvelles universités
- Néanmoins une réflexion mérite d'être menée quant à la taille critique souhaitée pour une université alliant efficacité et visibilité :
 - Les universités encombrées devraient elles être démultipliées pour une meilleure efficacité ?
 - Les universités sous exploitées doivent elles être renforcées pour une meilleure visibilité ?

Source : Département de l'Enseignement Supérieur



STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

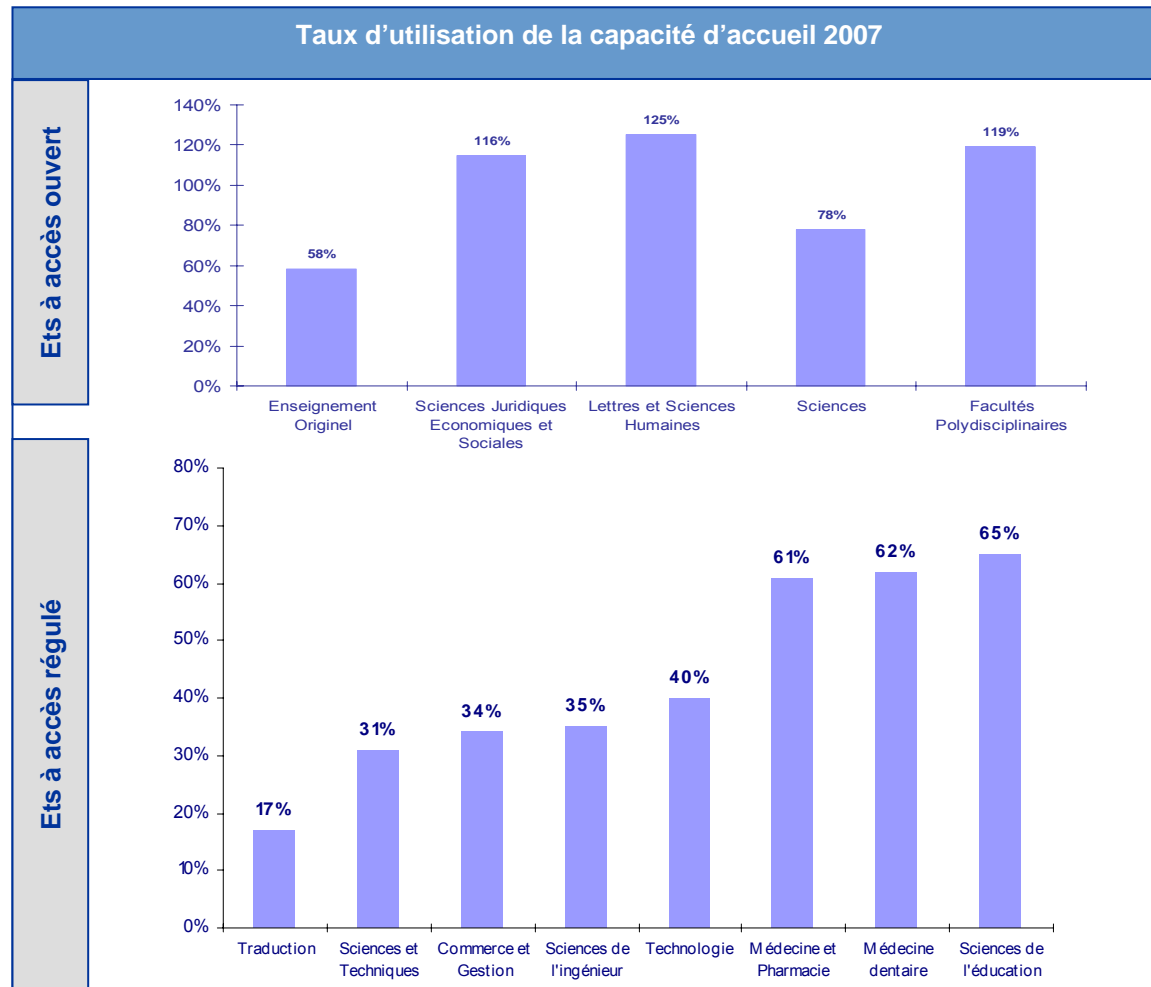
Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux – 4.1.5 Définition du schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

1 — 2 — 3

...Et les capacités des établissements universitaires ne sont pas toujours adaptées à la demande



■ **Encombrement des Facultés de Lettres et Sciences Humaines (TUCA : 125%), et de Sciences Juridiques, Économiques et Sociales (TUCA : 116%)**

■ **Sous exploitation des filières à accès régulé, notamment Sciences et Techniques, Commerce et Gestion, Sciences de l'ingénieur et Technologie**

Source : Département de l'Enseignement Supérieur



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux – 4.1.5 Définition du schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

Pour répondre à cette demande croissante, les infrastructures universitaires seront amenées à s'accroître sur les prochaines années

Pour être cohérente et optimisée, cette extension devra être menée dans le cadre d'une politique claire résultant de l'application de critères et d'un schéma directeur précis

Critères pour la création de nouvelles universités

- **Objectif** : Définir une taille critique permettant d'allier efficacité et visibilité de l'université
- **État des lieux** : Aujourd'hui, il n'existe pas de critères normalisés et officialisés pour guider les choix de création de nouvelles universités
 - Les effectifs étudiants varient de ~4 300 à ~41 000 selon les universités
 - Certaines universités sont encombrées (Fès, Rabat Agdal, Oujda, Agadir) tandis que d'autres sont sous exploitées (Settat, Jadida, Souissi Rabat)

Critères pour l'ouverture de nouvelles filières et l'implantation de nouveaux établissements universitaires

- **Objectifs** : Proposer une offre universitaire de proximité, en adéquation avec la demande et cohérente avec les besoins d'emplois locaux
- **État des lieux** : Aujourd'hui, les choix d'ouverture de nouveaux établissements / filières ne sont pas suffisamment guidés par des critères précis de régulation :
 - Risque de mauvais dimensionnement des établissements et filières universitaires par rapport à la demande
 - Risque d'inadéquation des filières créées avec les besoins d'emplois locaux

Source : Département de l'Enseignement Supérieur



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux – 4.1.5 Définition du schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

Synthèse

- Le Maroc dispose de **14 universités publiques** comprenant **91 établissements universitaires**, répartis entre établissements à accès ouvert et à accès régulé
- **Les universités marocaines assurent aujourd'hui une couverture nationale complète mais elles sont de taille hétérogène**
- **La capacité des établissements n'est pas toujours adaptée à la demande** (encombrement des filières à accès ouvert et sous exploitation des filières à accès régulé)
- **Les effectifs étudiants demeurent majoritairement concentrés dans les facultés des sciences juridiques, économiques et sociales et les facultés des lettres et sciences humaines** qui offrent peu de perspective de débouchés sur le marché de l'emploi
- Dans le cadre de la réforme du système universitaire, **des efforts importants ont été consacrés à la création de filières professionnelles dans les universités**. Cependant les effectifs étudiants de ces filières restent très faibles par rapport à l'ensemble de la population estudiantine universitaire
- Afin de faire face à la forte croissance prévisionnelle de la population estudiantine sur les années à venir, **une extension et une adaptation de l'offre universitaire sera nécessaire**. Pour être cohérente et optimisée, **cette extension devra être menée dans le cadre d'une politique claire résultant de l'application de critères et d'un schéma directeur précis** qui permettront de conjuguer :
 - **Visibilité** de l'université (notion de taille critique)
 - **Proximité** des établissements vis-à-vis de la population estudiantine
 - Et **adéquation** de l'offre universitaire avec **les besoins d'emploi locaux et nationaux**



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

Projet	– Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché		
Problématique	– Éducation – Formation / Emploi	Interdépendances / autres projets	– Libellé
Coordinateur	– XXX	Équipe projet	– XXX

Thèmes associés

4.1.1. Mise en place de filières de formation « nouvelle génération »

4.1.2 Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante

4.1.3 Création d'un observatoire des besoins en qualification par métier (vision prospective)

4.1.4 Développement d'une offre de formation professionnelle

4.1.5 Définition d'un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur

4.1.6 Réflexion sur l'architecture des diplômes délivrés par l'enseignement supérieur



État des lieux 4.1.6 – Réflexion sur l'architecture des diplômes délivrés par l'enseignement supérieur

Objectifs de la Charte

■ Art 78 de la Charte : Refonte de la structure

- Regroupement des différentes composantes des dispositifs d'enseignement post-baccalauréat
- Autonomie des Universités
- Optimisation des Infrastructures
- Création de passerelles entre la formation pédagogique, la formation technique et professionnelle supérieure, et les formations universitaires
- Harmonisation des cycles et des diplômes

■ Art 81 à 85 de la Charte : Réforme du cursus universitaire

- Un premier cycle de cinq semestres comportant :
 - Une option débouchant sur la vie active : Diplôme d'Enseignement Universitaire Professionnel (DEUP)
 - Une option permettant de poursuivre les études supérieures : Diplôme d'Enseignement Universitaire Fondamental (DEUF)
- Un deuxième cycle de cinq semestres (Maîtrise)
- Un cycle d'études doctorales

■ Réforme LMD (Licence – Maîtrise – Doctorat)*

- **2003-2004** : Démarrage du processus de réforme pour toutes les Licences Fondamentales et certaines Licences Professionnelles
 - Au terme de la réforme, le 1^{er} et 2^{ème} cycle comporte chacun 4 semestres, en lieu et place des 5 prévus par la Charte
- **2006-2007** : - Lancement du processus pour les Masters
 - Evaluation et accréditation des Licences lancées en 2003

Réalisations

Nous détaillerons ci-après les réalisations de la réforme du système universitaire

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.6 – Réflexion sur l'architecture des diplômes délivrés par l'enseignement supérieur

La réforme du système pédagogique a démarré en 2003-2004 et a suivi le processus de mise en place détaillé ci-après

Objectifs de la réforme



État d'avancement

■ La réforme du système universitaire avait pour objectif :

- D'améliorer la qualité et le rendement du système d'éducation et de formation
- De satisfaire les besoins de l'environnement socio-économique et culturel
- D'améliorer les capacités méthodologiques, linguistiques et communicationnelles

■ Adoption de la nouvelle architecture pédagogique (système LMD) dans l'ensemble des établissements à accès ouvert, selon l'échéancier suivant

2003-2004	2005-2006	2006-2007
- Lancement des licences fondamentales	- Lancement des licences professionnelles	- Lancement des réformes au niveau des Master

■ Mise en place d'une nouvelle organisation des études...

- ...en filières et modules semestriels avec des contrôles continus permettant d'évaluer et valider les acquis

■ Mise en place d'un système d'accréditation des filières de formation et son application à l'ensemble des filières des établissements à accès ouvert à partir de l'année 2003-2004 :

589 Licences	
329 Licences Fondamentales	185 Licences Professionnelles
420 Masters	
291 Masters	129 Masters Spécialisés

→ Chaque université soumet une demande d'accréditation de ses filières à la Commission Nationale de Coordination de l'Enseignement Supérieur (CNCEs), en suivant un Cahier des Normes Pédagogiques Nationales (CNPN) précis

*Source : Direction de l'Évaluation et de la Statistique, « Cadre stratégique de développement de l'Enseignement Supérieur à l'horizon 2020, juin 2007



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.6 – Réflexion sur l'architecture des diplômes délivrés par l'enseignement supérieur

Compte tenu du caractère récent de la réforme, il est difficile de dresser un bilan. Les premiers constats peuvent être toutefois formulés

Rendement interne

- La première promotion des diplômés de la nouvelle licence est sortie en 2005-2006
- Les seuls chiffres disponibles concernent le rendement interne de cette première promotion :

	Durée officielle		Après un retard d'une année	
	Ancien système (4 ans)	Nouveau système (3 ans)	Ancien système	Nouveau système
Taux d'obtention des licences	14%	23%	12%	10%

Source : Direction de l'Évaluation et de la Statistique

26%

33%

- **Le rendement de cette première promotion semble être supérieur au rendement de l'ancien système**
 - Au total, 33% des étudiants ont obtenu leur licence contre 26% dans l'ancien système
- **Ce constat reste à nuancer étant donné le manque d'information relatif au taux de diplomation global des étudiants de la première promotion de la réforme :**
 - Pour l'ancien système, près de 40% des étudiants obtenaient leur licence au terme de 6 ans d'étude
 - Les informations disponibles à aujourd'hui ne permettent pas d'évaluer le taux de diplomation global de la première promotion de la réforme



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.1: Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

- version définitive -

État des lieux 4.1.6 – Réflexion sur l'architecture des diplômes délivrés par l'enseignement supérieur

Compte tenu du caractère récent de la réforme, il est difficile de dresser un bilan. Les premiers constats peuvent être toutefois formulés

Déroulement des études

■ Le système modulaire mis en place peut fausser l'analyse du rendement interne du système et se matérialise par la prolongation du cursus dans certains cas :

- Le système universitaire fonctionne par session de printemps ou d'automne
- La validation des modules fonctionne donc par session et non pas par année



- L'étudiant qui a validé au moins un module du semestre en cours peut suivre les modules du semestre suivant dans la limite de 4 modules par semestre
- Ce qui amène les étudiants à prolonger leurs études d'un semestre voire une année pour valider le ou les module(s) manquant(s) à la fin de leur cursus
- A titre d'exemple :
 - Un étudiant qui a validé un module du S4 peut passer en S6 et suivre les 3 modules restants à valider du S4 et un module du S6, en revanche il devra passer une année supplémentaire à l'université afin de valider les modules restants du S6



État des lieux 4.1.6 – Réflexion sur l'architecture des diplômes délivrés par l'enseignement supérieur

Synthèse

- **A ce jour, une seule promotion de Licence a été diplômée, les constats tirés sont les suivants :**
 - le taux de diplômation semble supérieur à celui de l'ancien système
 - Le système modulaire, bien qu'offrant une certaine souplesse pour l'étudiant, peut se traduire par la prolongation du cursus dans certains cas
- **Néanmoins, le manque d'information et de recul quant à la réforme LMD ne permet pas de développer une réflexion plus approfondie**

- **Il semble alors nécessaire de définir une démarche d'évaluation du système, tant du point de vue des formations que de celui des établissements les dispensant**

1 Présentation de la problématique « Renouveau pédagogique »

2 État des lieux par projet

2.1 Développement d'une offre d'enseignement adaptée aux besoins du marché

2.2 **Promotion de la recherche scientifique**

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.2 : Promotion de la recherche scientifique

- Version définitive -

Projet	– Promotion de la recherche scientifique		
Problématique	– Éducation – Formation / Emploi	Interdépendances / autres projets	
Coordinateur		Équipe projet	

Thèmes associés

4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique



État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

Rappel des
objectifs fixés par
la Charte -1/2-

- **Art 125** : La recherche scientifique et technique nationale doit être **orientée principalement vers la recherche appliquée, la maîtrise et l'adaptation des technologies et l'appui à l'innovation.**
- **Art 126** : La recherche scientifique et technique devra être **organisée de manière à gagner en cohérence et en efficacité** :
 - L'Académie Hassan II des Sciences et Techniques contribue à la définition de la politique nationale de recherche scientifique et technique, à l'établissement des grandes priorités en la matière et à l'impulsion des programmes de recherche ;
 - Les unités et centres de recherche publics existants seront restructurés pour mettre en réseaux tous ceux qui travaillent dans les mêmes domaines et bénéficier ainsi d'effets de synergie. L'implication des entreprises dans ces réseaux sera fortement encouragée, de manière à créer les conditions favorables au développement de l'innovation technologique.
- **Art 126** : La **mise en place d'interfaces entre les universités et les entreprises** devrait permettre d'ancrer la recherche dans le monde économique.
- **Art 127** : La recherche scientifique et technique doit faire l'objet **d'évaluations internes et externes.**
- **Art 128** : Les **moyens consacrés à la recherche scientifique et technique devraient être progressivement accrus pour atteindre vers la fin de la décennie, au moins 1% du produit intérieur brut.** La création d'un fonds national de soutien de la recherche et de l'innovation permettra de collecter les subventions de l'État, les contributions des entreprises publiques et privées, les dons des particuliers et les allocations provenant de la coopération internationale. Des dispositions légales seront prises pour assurer une gestion souple et transparente des fonds alloués à la recherche, sur la base de programmes pluriannuels.

État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

Rappel des
objectifs fixés par
la Charte -2/2-

- **Art 129** : Un **rapport d'évaluation sera publié tous les deux ans**, sous la responsabilité de l'autorité gouvernementale chargée de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.
- **Art 129** : Une priorité sera accordée dans **l'allocation des ressources du fonds de soutien aux projets qui renforcent la collaboration entre l'université et l'entreprise**; notamment par le financement de projets de recherche-développement initiés par des entreprises et impliquant un laboratoire de recherche universitaire et le financement de thèses de doctorats en entreprise sur des sujets proposés et cofinancés par cette dernière.
- **Art 130** : Afin d'introduire l'esprit d'entreprise et de gestion de l'innovation dans les établissements de recherche et de formation et de favoriser le développement d'activités à haute valeur ajoutée par la valorisation de la recherche-développement, les dispositions suivantes seront prises :
 - **L'encouragement de la mobilité** des chercheurs entre les divers secteurs de l'activité économique et sociale et les centres de recherche ;
 - Le **renforcement des missions de documentation, de veille technologique et de diffusion des résultats des travaux de recherche** ; la mise en place d'un réseau informatique à haut débit qui reliera les centres de recherche et de formation entre eux et les connectera à Internet et aux bases de données scientifiques et techniques internationales, sera accélérée ;
 - **La création, au sein de certains établissements de recherche et de formation d'incubateurs d'entreprises innovantes** sera encouragée. Elle devra permettre aux étudiants et aux chercheurs, porteurs d'un projet de création d'entreprise à partir des résultats de leur recherche, d'utiliser pendant une période limitée, les ressources humaines et l'infrastructure matérielle de leurs établissements et de bénéficier d'assistance et de conseils pour la concrétisation de leurs projets

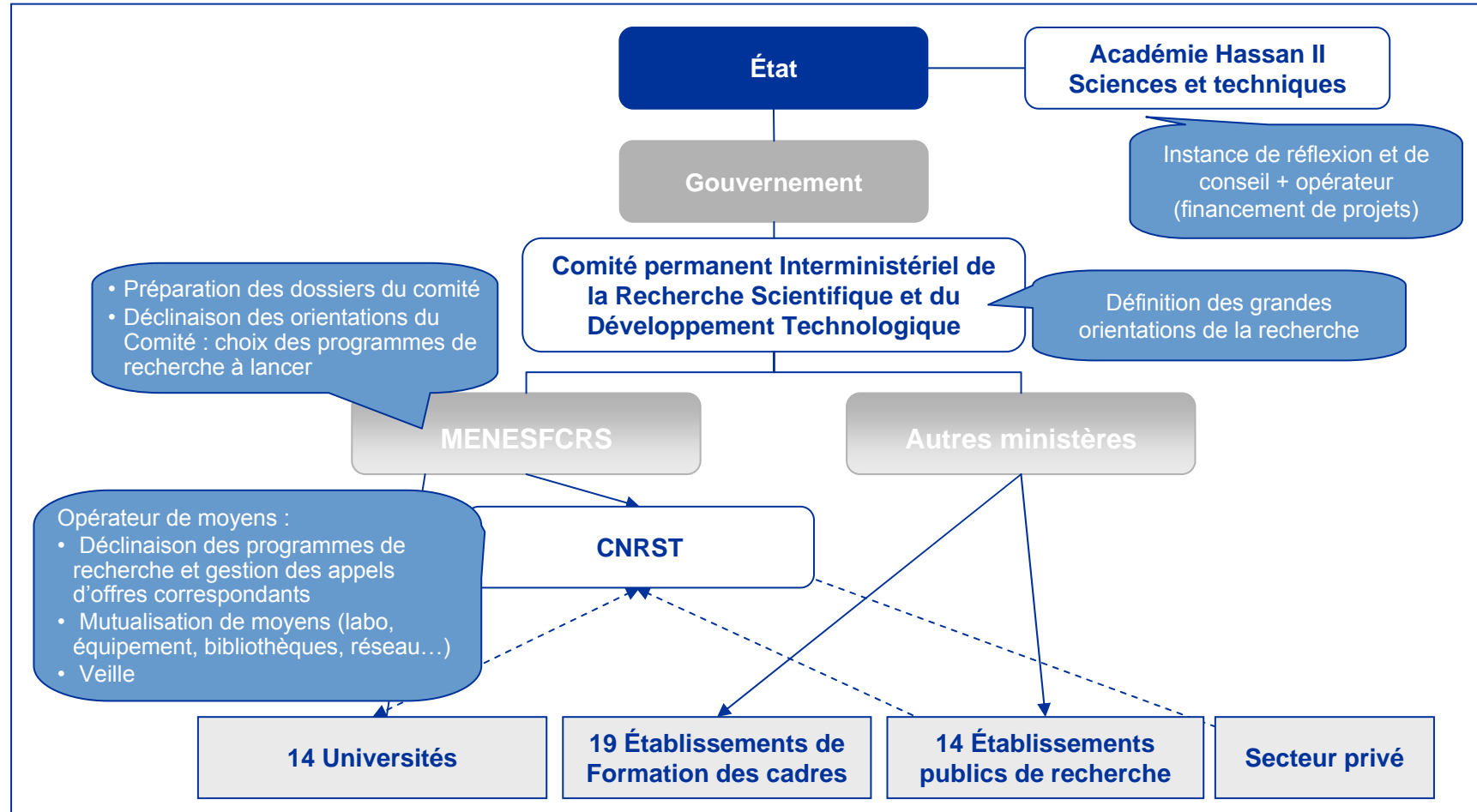
Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.2 : Promotion de la recherche scientifique

- Version définitive -

État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

La recherche scientifique au Maroc est organisée autour de différents acteurs



→ Liens hiérarchiques ←- - -> Relations dans le cadre de gestion de projet



État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

Des actions concrètes ont été menées ces dernières années pour promouvoir la recherche scientifique et technique au Maroc -1/3-

Définition des priorités nationales de recherche

- 7 programmes ont été identifiés :
 - Amélioration de la qualité de la vie
 - Connaissance, préservation et valorisation des ressources naturelles
 - Développement socio économique et culturel
 - Sciences et technologie de l'information
 - Agriculture en milieux difficiles
 - Innovation et compétitivité des entreprises
 - Recherche de base
- Sur la base de ces priorités, 4 Programmes d'Appui Thématique d'Appui à la Recherche Scientifique (PROTARS) ont été lancés => 600 projets de recherche financés dans ce cadre pour un budget de 110 Mdhs

Financement de la recherche

-
- Création d'un fonds de soutien à la recherche scientifique et au développement technologique, alimenté en partie par l'État et en partie par la contribution prélevée sur le chiffre d'affaires des exploitants des réseaux publics de télécommunication :
 - En 2007, 84 Mdhs de ce fonds ont permis de financer une centaine de projets de recherche dans le domaine des télécommunications
 - L'État injecte dans le fonds 25 millions de Dhs / an

État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

Des actions concrètes ont été menées ces dernières années pour promouvoir la recherche scientifique et technique au Maroc -2/3-

Promotion de la diffusion de l'information

- Création en 2007 de l'Institut Marocain de l'Information Scientifique et Technique (IMIST) :
 - Constitution et gestion d'un fonds documentaire en matière de recherche scientifique et technique
 - Diffusion des résultats de la recherche scientifique aux milieux scientifiques et industriels
 - Veille sur « commande » (pour les décideurs nationaux et chefs d'entreprises)
- Mise en place du réseau informatique MARWAN

Structuration de la recherche universitaire

- Normalisation des structures de recherche universitaires (groupes, laboratoires et équipes de recherche)
- Structuration de la formation des enseignants chercheurs, en centres d'études doctorales

Renforcement du matériel et des équipements

- Création en 2005 de 2 Unités d'Appui Technique à la Recherche Scientifique (UATRS) qui abritent des équipements lourds mis à la disposition des chercheurs du secteur public et privé et destinés à des analyses et des mesures de haut niveau

État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

Des actions concrètes ont été menées ces dernières années pour promouvoir la recherche scientifique et technique au Maroc -3/3-

Promotion de la coopération internationale

- Coopérations étatiques bilatérales, principalement avec :
 - La France
 - L'Espagne
 - La Belgique
 - La Tunisie
- Coopérations étatiques multilatérales Maroc-UE

En 2007 : 477 nouveaux projets financés dans le cadre de la coopération internationale inter étatique

Promotion de la R&D et valorisation de la recherche

- Coopération internationale entre établissements de recherche
-
- Signature de conventions entre l'État et des entreprises étrangères pour la délocalisation de certaines activités de R&D : ST microelectronics / Matra Automobile Engineering /Lead Design / Teuchos (groupe Safran) =>Contribution directe du MENESFCRS : 7,9 MDh
 - Mise en place de structures d'interface Universités – Entreprises : 26 interfaces existantes – budget 1,5 MDh
 - Création de structures dédiées à la valorisation de la recherche
 - Réseau Maroc Incubation Essaimage (RMIE), visant à accompagner les projets innovants
 - Réseau de Génie Industriel (RGI), visant à améliorer les systèmes de gestion et de production et à former des experts en génie industriel
 - Réseau de diffusion technologique (RDT) , visant à aider les entreprises à identifier leurs besoins en matière de R&D

Source : Division de la coopération

État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

Cependant les efforts doivent être prolongés pour renforcer la gouvernance de la recherche scientifique au Maroc...

Pilotage de la recherche scientifique

- Manque de clarté et risques de chevauchements entre les missions des différentes instances de pilotage de la recherche (Comité permanent, Académie, MENESFCRS, CNRST...)
- Manque de concertation entre les différents ministères pour préparer les réunions du Comité Permanent Interministériel de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique
- Interruption des appels à projet lancés dans le cadre des programmes nationaux de recherche scientifique

Évaluation de la recherche scientifique

- Jusqu'à très récemment : aucune structure d'évaluation des résultats de la recherche nationale
- Le CNRST vient de mettre en place des comités scientifiques d'évaluation mais leur périmètre sera restreint aux projets de recherche réalisés dans le cadre de programmes lancés par le CNRST
- A noter cependant un projet en cours visant à définir des indicateurs de suivi de performance de la recherche scientifique (avec la Direction des Sciences, l'Académie Hassan II, le CNRST et l'Observatoire Français des Sciences et techniques)

* Source : Direction des Sciences



Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.2 : Promotion de la recherche scientifique

- Version définitive -

État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

...le budget de la recherche scientifique demeure inférieur aux objectifs fixés par la Charte...

Malgré les progressions enregistrées, le budget global de la recherche représente toujours moins de 1% du PIB...

...Et le montant alloué par le MENESFCRS est resté stable autour de 200 MDHs (hors salaires des enseignants chercheurs)

Évolution des dépenses globales de la recherche scientifique

	1998	2002	2003	2005
Montant (Mdhs)	1 098	ND	3 144	3 200
% du PIB	0,3	0,7	0,8	0,8

Évolution du budget de fonctionnement et d'investissement alloué par le MENESFCRS en MDHs (*)

2003	2004	2005	2006	2007
215	160	209	209	239

(*) Hors salaire des enseignants chercheurs

600 projets financés dans le cadre des PROTARS avec un budget de 110 Mdhs, soit moins de 200 Kdhs par projet

Source : Direction des Sciences



État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

...l'attractivité du métier de chercheur est en perte de vitesse...



- **Pas de statut de chercheur**, dédié et homogène au niveau national (seulement statut d'enseignant chercheur, non adapté aux établissements uniquement dédiés à la recherche)
- **Pas d'obligation d'exercer des enseignants chercheurs + octroi indifférencié de primes** à tous les enseignants chercheurs (indépendamment des travaux de recherche effectués et de leur qualité)
⇒ impacte négativement la motivation et la mobilisation des enseignants chercheurs
- **Insuffisance des bourses de recherche** octroyées aux étudiants en doctorat : seulement 600 bourses (200 bourses par an sur 3 ans) d'un montant de 2000 Dh / mois
- **Manque de moyens** dans les établissements de recherche

État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

...les résultats de la recherche scientifique ne sont pas encore suffisamment valorisés...

- **Il n’y a pas**, au niveau de la définition des programmes nationaux de recherche, **de démarche systématique et institutionnalisée de consultation du monde socio économique, ni de ligne directrice claire visant à promouvoir les projets de recherche appliquée**
- **La recherche universitaire reste largement dominée par la recherche fondamentale :**
 - **Les cellules d’interface universités / entreprises manquent d’efficacité**, faute de moyens suffisants (personnel) et de compétences adaptées
 - **La gestion administrative et financière des universités n’est pas suffisamment adaptée** pour assurer la réactivité de la recherche face aux demandes de l’entreprise (procédures complexes, démultiplications des contrôles...)
- **Le tissu économique marocain privilégie davantage l’amélioration de la qualité que le développement de produits innovants (peu d’attrait pour la R&D)**
- **80% des brevets déposés sont d’origine étrangère => seule une centaine de brevets déposés par an d’origine marocaine (donnée 2004) (*)**

* Source : Direction de la Technologie

Problématique 4 : Éducation- Formation / Emploi

Projet 4.2 : Promotion de la recherche scientifique

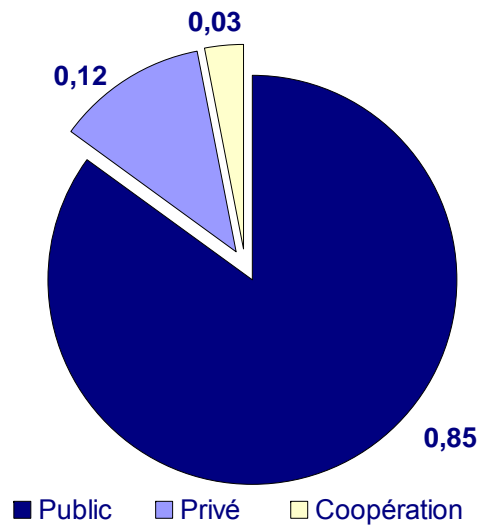
- Version définitive -

État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

...et la coopération internationale, bien qu'active, doit encore être développée...

Origine de la dotation de la recherche scientifique de l'année 2005

La coopération internationale représente seulement 3% du budget global de la recherche scientifique



Source : Direction des Sciences

Évolution souhaitée pour atteindre 1% du PIB en 2010

Public	Privé et coopération
< 75%	> 25%

...et orientée vers des projets internationaux de plus grande ampleur en adéquation avec les priorités nationales de recherche



État des lieux – Thème 4.2.1 Renforcement et valorisation de la recherche scientifique

Synthèse

- **Les multiples actions menées ces dernières années ont contribué à structurer et renforcer la recherche scientifique**
 - **Cependant, la recherche scientifique n'est aujourd'hui encore pas assez valorisée :**
 - **Manque de clarté dans les missions des différentes instances de pilotage de la recherche**
 - **Manque de motivation et insuffisante mobilisation des enseignants chercheurs**
 - **Manque de moyens et budget jugé insuffisant**
 - **Baisse de la production de la recherche scientifique**
 - **Manque d'adéquation de la recherche scientifique avec les besoins nationaux et régionaux (insuffisante part faite à la recherche appliquée)**
 - **Besoin de développer la coopération internationale**
- ➔ **Il est aujourd'hui important de prolonger les efforts entrepris afin de promouvoir la recherche scientifique**